CENTRE D'ETUDES FRANCOPROVENÇALES
«RENÉ WILLIEN»

Le Francoprovençal
Progrès d'une définition

Par Gaston Tuaillon
Professeur à l'Université de Grenoble

SAINT-NICOLAS (Aoste) 1983

Le Francoprovençal
Progrès d'une définition

Par Gaston Tuaillon
Professeur à l'Université de Grenoble

Ce texte a paru une première fois dans la revue publiée par le Centre de Philologie et de Littérature romanes de l'Université de Strasbourg, Travaux de Linguistique et de Littérature X, 1, année 1972. Cette revue est en vente à la librairie C. Klincksieck, 11, rue de Lille, à Paris.

1
DÉNOMINATION

1.1 Divers essais

En attirant l'attention sur l'originalité de ce groupe linguistique, Ascoli lança le terme «franco-provençal». La dénomination est mauvaise, parce qu'elle fait penser immédiatement à une langue mixte, faite en partie de français et en partie de provençal, ou alors à une langue d'abord provençale qui s'est par la suite francisée, ou vice versa. On a essayé depuis d'autres appellations: rhodanien et moyen-rhodanien. Suchier, auteur de la partie traitant du gallo-roman dans le *Grundriss der Romanischen Philologie* de Gröber, propose le titre suivant (p. 755): Die Mittelrhônischen (Francoprovenzalischen) Mundarten. En 1911, Philipon écrit dans son article, *L'U long latin dans le domaine rhodanien (Romania* 1911, pp. 1-16): «Les parlers que M. Ascoli appelait franco-provençaux et que je désignerai sous le nom de rhodaniens...» Ces appellations hydrographiques ne sont pas très heureuses, car elles écartent du domaine linguistique des régions nettement francoprovençales qui font partie, soit du bassin du Rhin, comme les cantons de Fribourg et de Neuchâtel, soit du bassin du Pô, comme la Vallée d'Aoste et les petites vallées italiennes de l'Orco, de la Stura et de la Cenischia, soit du bassin de la Loire, comme le Forez. Dans *l'Einführung* (1901), Meyer-Lübke a classé toutes les régions francoprovençales sous la rubrique Südost-französisch. En appelant ce groupe dialectal «français du Sud-Est», Meyer-Lübke attirait très justement l'attention sur le fait que le francoprovençal se rattache plus au domaine d'oui qu'au domaine d'oc. Mais cette dénomination n'est pas non plus sans danger: elle peut laisser croire que le français du Sud-Ouest est le symétrique de ce «français du Sud-Est»; ce qui serait une erreur géo-linguistique, car l'espace dialectal gallo-roman n'est pas traversé par un axe de symétrie orienté Nord-Sud. On s'y est laissé prendre. Il est clair qu'au temps de la romanisation, la seule capitale de cette région était Lugdunum, capitale de la Gaule Lyonnaise. Mais l'emploi du mot «lyonnais» avec la valeur qu'il a

dans l'expression consacrée «Gaule Lyonnaise», fait un étrange effet au XXe siècle. Mario Roques l'emploie avec ce sens en rendant compte d'un article de Morosi sur les colonies francoprovençales du Sud et de l'Italie: «... prouve l'origine franco-provençale (lyonnaise...) de ces colonies.» Ces émigrants du XIIIe siècle descendaient vraisemblablement du versant oriental des Alpes. N'est-il pas bizarre de les appeler Lyonnais, au XIIIe siècle? «Burgondien» a été proposé depuis peu, oralement du moins, au Congrès de Linguistique et de Philologie Romanes de Madrid, en 1965. Ce qui serait pire que tout. L'explication fondée sur le superstrat burgonde ne donne pas une sécurité telle pour qu'on puisse donner à un groupe linguistique roman, le nom d'une peuplade germanique. Le cas du français ne peut pas fournir de précédent: les Francs ont d'abord donné leur nom à un pays: ce ne serait pas le cas pour le «burgondien», car toute la Bourgogne est en dehors du domaine francoprovençal. Mieux vaut conserver la mauvaise dénomination d'Ascoli.

1.2. Trait d'union?

Faut-il écrire franco-provençal ou francoprovençal? Dans une langue qui écrit *sous-marin* et *souterrain, contre-chant* et *contredanse, contre-amiral* et *contremaître*, ce problème de trait d'union peut paraître dérisoire. On a d'abord utilisé le trait d'union; cette orthographe augmentait les risques de malentendus contenus dans l'appellation elle-même. Ceux qui, à la suite de Mgr Gardette, proposent une graphie globale, essaient, pour des raisons diverses, d'attirer l'attention sur le fait que ce goupe dialectal n'est pas un mélange de français et de provençal mais un ensemble original. *Francoprovençal* en un seul mot propose aux regards l'image d'un signe linguistique qu'il faut considérer comme conventionnel et arbitraire, dépourvu de toute motivation, bien que fondé sur l'association de deux composants qui ont, chacun pour leur part, une valeur très précise. Cette étude optera pour la graphie sans trait d'union, tout en consevant dans les citations l'orthographe de l'auteur. Tous ces avatars traversés par le signifiant sont peu de chose à côté de l'extrême diversité des concepts qui se sont formés dans l'esprit des linguistes qui ont abordé le problème.

2
LE FRANCOPROVENÇAL, BANC D'ESSAIS DE THÉORIES DIVERSES

Le francoprovençal a souvent servi de banc d'essais pour des discussions théoriques, depuis la grande dispute entre Ascoli et Paul Meyer, jusqu'à la confrontation actuelle sur l'importance d'un superstrat qui divise les francoprovençalistes en deux classes, selon qu'ils croient ou non à l'influence des Burgondes. Dans une autre domaine de la linguistique, c'est un patois francoprovençal qui a été le premier étudié systématiquement dans une perspective phonologique(1). M. Martinet nous dit que c'est à partir de cet humble parler savoyard qu'il a enseigné la phonétique fonctionnelle, aux U.S.A. Il devait d'ailleurs être sensible à la disproportion qu'il y avait entre le petit village savoyard dont il avait recueilli le patois et l'immense auditoire qui était prêt à recevoir l'enseignement de la science phonologique, quand il déclarait (Préface, p. 9): «Pour répondre aux demandes de ses étudiants et de certains de ses collègues de Columbia University, l'auteur s'était procuré, dès 1947, les sept derniers exemplaires du commerce. Ce fonds, vite réduit d'ailleurs, a par un roulement continu, assuré en Amérique une certaine diffusion à la *Description...*».

---

(1) MARTINET A. *La description phonologique avec l'application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie).* Genève-Paris, Droz-Minard 1964. Article paru antérieurement dans le RLiR XV (1939 - en fait 1945).

3
ASCOLI ET PAUL MEYER

3.1 Déclaration de naissance (1873)

Toute revue bibliographique du francoprovençal doit s'ouvrir par la majestueuse déclaration d'Ascoli qui proclama en 1873, en tête des *Schizzi franco-provenzali:* «Chiamo *franco-provenzale* un tipo idiomatico, il quale insieme riunisce, con alcuni suoi caratteri specifici, più altri caratteri, che parte son comuni al francese, parte lo sono al provenzale, e non proviene già da una tarda confluenza di elementi diversi, ma bensì attesta la sua propria indipendenza istorica, ma guari dissimile da quelle per cui fra loro si distinguono gli altri principi neo-latini.» 2 Ce qui signifie: «J'appelle franco-provençal un type linguistique qui réunit, en plus de quelques caractères qui lui sont propres, d'autres caractères dont une partie lui est commune avec le français et dont une autre lui est commune avec le provençal, et qui ne provient pas d'une tardive confluence d'éléments divers, mais au contraire atteste sa propre indépendance historique, peu différente de celles, par lesquelles se distinguent entre eux, les autres principaux types romans.» Cet acte de naissance du francoprovençal contient plus d'une proposition téméraire: «ses caractères spécifiques», sans compter l'orgueilleux transfert dans l'histoire: «l'indépendance historique propre» et non pas «tardive confluence d'éléments divers». Qu'Ascoli n'ait pas établi «l'indépendance historique» de ce groupe linguistique dès cette première étude, cela est bien excusable. Mais le linguiste italien ne proposait aucun caractère vraiment spécifique, si ce n'est l'évolution du participe passé féminin -ATA *-aje.* Et il ajoutait qu'on pouvait observer des traces de ce traitement

(2) *Archivio glottologico italiano III* (p.61). La date 1878 donnée à ce tome est celle du groupement sous la même reliure d'articles parus précédemment. Il ne faut donc pas s'étonner si on lit dans les bibliographies que les *Schizzi* datent de 1878 et que la réponse de Paul Meyer remonte à 1875.

francoprovençal en Lorraine et même en Wallonie (3). C'était à coup sûr prendre le plus mauvais chemin pour imposer sa conception d'un nouveau type linguistique, que d'en voir des traces partout, jusqu'en Wallonie.

3.2 Critique de Paul Meyer

3.21 à la délimitation d'Ascoli

Le compte rendu de Paul Meyer, dans la *Romania* de 1875 (pp. 294-296), après quelques éloges à la pénétration d'esprit de l'auteur, est une attaque à la conception même de dialecte. Le francoprovençal était d'ailleurs le meilleur terrain de discussion pour un adversaire d'une conception qui divisait la Romania en langues puis en dialectes assez strictement enfermés dans des limites. De plus la dénomination de francoprovençal était très mal choisie: il est évident qu'une région située entre le Bassin Parisien et la Provence doit présenter des traits linguistiques du Nord et d'autres du Sud. De prime abord, l'étude d'Ascoli découvrait une vérité de La Palisse. Théoriquement le terme de francoprovençal ou de franco-occitan aurait pu servir, si l'on avait choisi un mélange composé d'autres traits linguistiques, à n'importe quel parler gallo-roman situé entre la Suisse et l'Océan Atlantique. Ascoli choisissait arbitrairement un mélange, les divers traitements de la voyelle A; et ce mélange permettait une délimination arbitraire d'un dialecte qui n'était pas une espèce naturelle, mais seulement un nom nouveau qu'on définissait selon une convention qui pourrait être utile ou simplement commode pour le classement des faits mais qui ne correspond à rien de fondamental dans la réalité. Au lieu de cette notion linguistique arbitraire, pourquoi ne pas s'accommoder des frontières administratives? «Le classement traditionnel, celui que Diez a suivi dans sa *Grammaire*, a du moins l'avantage de concorder à peu près avec les divisions politiques des Etats romans et même, dans une certaine mesure, avec les variétés de littératures.» La rigueur théorique de Paul Meyer s'accompagnait aussi de ces considérations sur les commodités de classification.

(3) *Schizzi* (p. 115): «E si mette ormai capo al francese, dove è però grandemente osservabile la traccia franco-provenzale dell'*aje* = ATA, la quale si continua ben al di là delle sezioni della Lorena che abbiamo toccato pur dianzi (cf. in ispecie Bar-le-Duc, e pure i Territori valloni).»

3.22 A toute fragmentation dialectale

Avant d'en arriver à ce pragmatisme facile, Paul Meyer avait mené une discussion rigoureuse: «Voici en effet comment nous procédons pour constituer un dialecte. Nous choisissons dans le langage d'un pays déterminé un certain nombre de phénomènes dont nous faisons le caractères du langage de ce pays. Cette opération aboutirait bien réellement à déterminer une espèce naturelle, s'il n'y avait forcément dans le choix des critères, une grande part d'arbitraire.» Suit l'exemple du picard qui se délimite au Sud et à l'Est avec un isophone donné (C + A) et du côté de l'Ouest, par un autre (la formation des imparfaits). Mais cet isophone risque d'étendre le normand jusqu'à l'Anjou. Autre constatation de bon sens et de rigoureuse méthode avancée par Paul Meyer: «l'auvergnat est bien plus semblable au dialecte du Bourbonnais qu'à celui du Béarn.» Or, le dialecte bourbonnais est classé parmi les dialectes d'oui et l'auvergnat et le béarnais, parmi les dialectes d'oc. Paul Meyer s'accomodait de cette contradiction, car le dialecte n'est pour lui qu'un mode de classement des faits linguistiques. «Toute définition du dialecte est une *definitio nominis,* non une *définitio rei.»* Seules existent des variétés de roman et pour les faire apparaître sous le vrai jour, le meilleur moyen «consiste non pas à tracer des circonscriptions marquées par tel ou tel fait, mais à indiquer sur quel espace règne chaque fait.»

3.3 Avantage permanent de ce débat théorique

Ces deux pages de discussion rigoureuse, hostile à la dialectologie fondée sur la délimitation des domaines dialectaux, doivent être présentes à l'esprit de tout dialectologue qui, après avoir tracé des isophones et des isoglosses comme le souhaitait Paul Meyer, devient un organisateur de famille dialectale. Des réponses à des objections aussi peu favorables à la notion même de dialecte permettent de cerner la réalité de plus près et de donner aux oppositions durcies par le tracé des isophones, des nuances plus conformes à l'infinie complexité des parlers.

3.4 Fin du débat

3.41 Ascoli ou les commodités théoriques

Les prolongements de cette discussion qui a duré plusieurs années entre les deux linguistes n'apprennent rien de fondamental, sinon que pour Ascoli (4) il est dans la nature des choses qu'un dialecte soit défini par trois caractéristiques A, B, C et que la caractéristique A soit commune à ce dialecte et à un autre, la caractéristique B commune à ce dialecte et à un second et la caractéristique C commune à ce dialecte et à un troisième.

3.42 Meyer ou la rigueur et le durcissement

Paul Meyer clôt la discussion par un fin de non-recevoir (5). Il est vrai qu'il avait déjà poussé sa position au-delà du raisonnable, en rendant compte d'un autre article de dialectologie francoprovençale qui avait paru dans la revue d'Ascoli (6). L'auteur, Nigra appelait le dialecte étudié, francoprovençal et il avait raison: il s'agissait d'un parler situé entre Aoste et Suse, dans la frange gallo-romane des hautes vallées piémontaises. Meyer écrit: «Ce patois peut être rattaché au groupe italien, bien que, conformément à sa position géographique (au pied des Alpes, au Sud d'Aoste), il offre des traits communs avec les patois de la frontière orientale française. Un phénomène digne d'attention est l'avancement de l'accent dans certains mots féminins (par exemple *femela)* qui, de paroxytons deviennent oxytons. Je crois que le même phénomène est en train de se produire dans les patois de Franche-Comté et circonvoisins.» On ne peut pas être plus injuste ni plus aveugle. Si impressionnante que soit la discussion théorique menée par Paul Meyer contre la notion même de dialecte, on ne peut ne pas être étonné des inconséquences de sa position dans ce cas pratique. Voici un parler qui a des traits communs avec le savoyard; un parler qui est limitrophe avec la

---

(4) *Archivio glottologico Italiano* II, 1876: *P. Meyer e il franco-provenzale* (pp. 385-394). L'article avait paru en 1875, avant d'être inséré dans le tome II de la revue.

(5) *La réponse de Paul Meyer dans la Romania* de 1876: «Sa tentative ne peut pas aboutir à la découverte d'une espèce nouvelle duement caractérisée, parce que de telles espèces n'existent point dans le parler roman.» (p. 504).

(6) NIGRA C. *Fonetica del dialetto di Val-Soana (Canavese), con un appendice sul gergo Valsoanino,* dans *Archivio glottologico Italiano* III (p. 160). Compte rendu de Meyer dans Romania 1875, p. 293.

Vallée d'Aoste, reconnue comme gallo-romane, car à l'époque c'était le français qui y régnait comme langue de culture par-dessus les patois francoprovençaux; un parler travaillé par une tendance à l'oxytonisme — ce qui n'est pas très italien — d'ailleurs Meyer signale d'autres cas semblables en Franche-Comté. Malgré tout cela, «ce patois peut être rattaché au groupe italien.» Sans doute à cause de la concordance avec les frontières politiques, qui, à l'époque où Meyer écrivait, avaient l'âge respectable de quinze ans.

3.43 et même l'entêtement

Paul Meyer restera toujours fidèle à sa très positiviste conception de la dialectologie: (*Romania* 1876, p. 504.) Et, quand, en 1909, plus de trente ans après la proposition d'Ascoli, Paul Meyer publie les *Documents linguistiques du Midi de la France* (Paris, Champion, 1909), il admet, en tête de ces départements méridionaux, le département de l'Ain et publie la collection de textes étudiés par Philipon. Evidemment, il ne s'agit ici que d'un classement et d'ailleurs, on est toujours au Midi de quelque chose. Mais dans la notice pour le département de l'Allier, l'auteur déclare que tous «les patois du Sud de l'Allier, autant qu'ils nous sont connus, combinent certains traits de la langue d'oc avec d'autres que l'on considère propres à la langue d'oui». Il semble donc que pour Paul Meyer, le département de l'Ain, comme le Sud de l'Allier, n'était qu'une région d'une langue d'oc plus ou moins impure. Mettre le Bugey, la Bresse, le Bourbonnais, dans la même région linguistique que la Provence, c'est se condamner à ne jamais comprendre comment la France a été latinisée et à ne pas voir selon quelles affinités se groupent les dialectes de France et les hommes qui les ont parlés.

4
DIALECTOLOGUES DE L'ÉCOLE DE PAUL MEYER

4.1 L'autorité d'un directeur de revue

Ce n'est pas par volonté de dénigrement que nous avons décrit en termes parfois sévères l'attitude linguistique de Paul Meyer, qui d'ailleurs avait le plus souvent raison, en s'opposant aux dialectologues faiseurs de frontières et inventeurs de sous-dialectes sans cohésion interne. Cette critique a pour but de faire comprendre comment les études de dialectologie se sont développées en France, sous le règne de Paul Meyer. Car cet homme a régné sur la linguistique française à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci. Les numéros de la *Romania* publiés sous sa direction, de 1872 à 1911, montrent de quelle docilité il fallait faire preuve ou de quelle prudence il fallait user pour traiter du francoprovençal, dans une revue si magistralement tenue.

4.2 Cornu

Dans la *Romania* de 1877, Cornu publie sa *Phonologie du Bagnard:* il s'agit de la description d'un patois composée sur le plan même des descriptions de l'*Archivio,* mais le mot de francoprovençal que proposait la revue italienne n'apparaît pas une seule fois dans la revue française, alors que ce patois fait bien partie de la famille linguistique.

4.3 Gilliéron

4.31 Au sujet des patois suisses romands

L'attitude de Gilliéron est tout aussi réservée: son hostilité au groupement des patois en familles dialectales apparaît pour la première fois dans le compte rendu (*Romania* 1879, pp. 458-59) de l'ouvrage d'Ayer, *Introduction à l'étude des dialectes des pays romands.* L'auteur

y lançait un appel pour l'étude des patois suisses qui ne relèvent pas du français d'oui; c'est-à-dire l'ensemble de la Suisse Romande, moins la région de Porrentruy. Gilliéron critique cette division de la Suisse Romande, avec la sévérité dont aurait fait preuve Paul Meyer lui-même: «Mais excepter du romand le dialecte de Porrentruy parce que celui-ci est regardé comme un dialecte français et non provençal (ou franco-provençal, si M. Ayer est de l'opinion de M. Ascoli) — Non!... La division des patois suisses est prématurée et peut-être arbitraire.»

4.32 Vionnaz (Bas-Valais)

L'année suivante, Gilliéron fait paraître le *Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais)* (Paris, 1890). C'est une simple description. Sur l'appartenance de ce patois francoprovençal à une famille dialectale, on ne lit que ces lignes: «La présence de ces verbes en *-yé* ou *-é* constatée dans un grand nombre de dialectes regardés jusqu'ici comme provençaux est un des faits nouveaux sur lesquels se base M. Ascoli pour créer une nouvelle division linguistique dans le domaine des langues romanes, celle du francoprovençal. Vu l'importance du sujet, nous en donnons une liste assez nombreuse.» C'est la seule allusion au problème de la classification du patois étudié.

4.33 La Revue des patois gallo-romans (1887-91)

A cette prudence, fait place l'hostilité pure et simple à la proposition d'Ascoli, dans tout le reste de l'oeuvre de Gilliéron. On chercherait vainement la moindre étude sur les familles de dialectes, dans les cinq numéros de la *Revue des patois gallo-romans,* dirigée par Gilliéron et Rousselot entre 1887 et 1891. Le premier numéro publie in extenso l'argumentation de Meyer contre Ascoli et le second numéro, le discours de Gaston Paris sur *Les parlers de France* (tome II, pp. 161-175). L'auteur y proclame la non-existence des dialectes: «cette loi toute négative qu'elle soit en apparence, est singulièrement féconde.» Tous les articles que publie Gilliéron à cette époque sont étroitement limités à des observations précises sur un seul phénomène bien caractérisé: *Suffixe-ELLUM, en Savoie* (tome I, pp. 33-48); *Conservation des consonnes finales, à Bonneval (Savoie)* (tome I, pp. 177-183); *Déplacement d'accent dans certains patois savoyards (Mélanges Rénier,* Hautes Etudes, 1887, pp. 292-299). Gilliéron reste donc dans la plus stricte obédience à l'égard de Meyer: «indiquer sur quel espace de terrain règne chaque fait.»

4.34 La pensée de Gilliéron

Les travaux de Gilliéron qui ont suivi la publication de l'ALF ont renouvelé la vision qu'on avait de la réalité du langage, notamment en ce qui touche la sémantique. Ses travaux ont révélé ce qu'étaient les aspects géographiques du langage. Mais on peut être étonné de constater à quel point ce renouvellement de la linguistique intéresse peu le gallo-roman lui-même. Gilliéron aurait sans doute fait les mêmes géniales observations, à partir de n'importe quel autre domaine linguistique soigneusement cartographié. Gilliéron a inventé la géo-linguistique. Gilliéron est un linguiste français, qui a travaillé sur le domaine français. Gilléron n'a rien écrit sur la carte linguistique des dialectes de France. Ce caractère négatif de l'oeuvre de Gilliéron a étonné plus d'un linguiste, notamment Mgr Gardette qui, dans un récent article, *Pour une géographie linguistique de la France (Mélanges Straka* I, p. 262), trouve «quelque peu abstraite et intemporelle», la méthode de Gilliéron. Cela est vrai et cela tient au fait que l'objet de notre science, la masse des patois qui couvre un espace géographique, obéit à deux sortes de lois: les lois qui pèsent sur toute activité de l'homme et qui, elles-mêmes, découlent de la réalité historique et sociale servant de cadre à la vie des hommes, et aussi les lois d'une mécanique purement linguistique qui est parfaitement étrangère à l'activité des hommes. Parce que, à la suite de Paul Meyer, il a admis «cette loi toute négative» de la non-existence des dialectes, Gilliéron n'a pas été empêtré dans les problèmes de délimitation dialectale et de justification historico-géographique de ces familles dialectales. Il a pu ainsi examiner librement les lois purement linguistiques qui régissent les divers parlers, quelles que soient les conditons sociales ou historiques. Cette orientation vers une réflexion abstraite, Gilliéron la doit en partie, à l'attitude rigoureuse de Paul MEYER. Ces efforts d'une pensée tournée vers les seules explications internes n'ont pas été vains et quand on songe au renouveau linguistique apporté par Gilliéron, on est tenté de répéter, après Gaston PARIS, «cette loi, toute négative qu'elle soit en apparence, est singulièrement féconde». Mais cette démarche plus abstraite ne peut pas rendre compte de toute la réalité: l'espace dialectal est aussi un espace humain sur lequel les réalités historico-sociales ont laissé des traces. Les dialectologues tournés vers l'étude des groupements dialectaux s'attachent à découvrir, à travers les faits linguistiques, cette autre face de la réalité dialectale qu'ont formée les affinités historiques, le rayonnement des villes et les migrations des hommes.

4.4 Philipon

4.41 «Pour éviter des périphrases»!

Philipon semble moins inconditionnellement fidèle au maître. La même année, en 1887, paraissent sous sa signature deux articles: l'un dans la *Revue des Patois*, nouvellement fondée par Clédat: *le Dialecte bressan aux XIIIe et XIVe siècles (I, 1887, pp. 11-57),* dans lequel il présentait cette conclusion: «L'idiome de Bresse rentre donc bien dans ce groupe dialectal auquel M. ASCOLI a donné Le nom de franco-provençal». Mais dans la *Romania* (1887, pp. 263-277), en publiant un article sous le titre l'*A accentué précédé d'une palatale dans les dialectes du Lyonnais, de la Bresse et du Bugey,* il ne pouvait pas, au cours de cette étude portant sur l'essentiel même du problème, éluder la question de l'originalité du francoprovençal. Il use donc du terme, mais après s'être abrité derrière une note liminiaire de la plus grande prudence: «Dans ce dernier article, M. ASCOLI s'efforce de répondre aux objections de principe que soulève son système et que notre savant maître, M.P. MEYER, a résumées, avec une grande force logique, dans la *Romania* (IV, p. 294 et V, p. 504). Bien que ces objections me semblent de nature à faire rejeter le nouveau groupement linguistique imaginé par M. ASCOLI, je ne m'en servirai pas moins, pour éviter des périphrases, de l'expression de dialectes francoprovençaux, mais sans lui attacher d'autre signification que celles de dialectes offrant tous cette paricularité phonétique de traiter l'A latin de façon différente, suivant qu'il est ou non précédé d'une palatale». Voilà une définition, partielle mais possible, du francoprovençal, et voilà pour quelle raison le mot a pu faire son entrée à la *Romania:* pour éviter des périphrases! La rigueur d'esprit de Paul Meyer rendait au francoprovençal un très grand service, car enfin, il n'y a pas de plus solide justification pour un mot nouveau que celle «d'éviter des périphrases» pour désigner une réalité dont on est obligé, de toute façon, de faire état. Plût au Ciel que les linguistes eussent toujours attendu cette nécessité d'éviter des périphrases, avant de mettre en circulation un vocable nouveau! Le terme est donc accepté à la *Romania*, pour désigner la zone dans laquelle le -A connaît un traitement particulier selon le caractère de la consonne qui le précède. P. MEYER peut accepter cela, car cela correspond à sa notion de dialectologie: délimiter exactement la région dans laquelle chaque traitement a lieu.

4.42 «Un place distincte dans la famille des langues romanes»

Mais il semble bien que Philipon pensait à plus que cela: il n'a cessé d'osciller entre la conception de Paul MEYER et celle d'un francoprovençal, dialecte original et indépendant. En 1892, dans un opuscule sur *Le patois de la commune de Jujurieux* (Paris, Welter, 1892) il dit que le patois étudié fait partie du «roman de France», tout simplement. Mais plus tard, en 1911, dans son article sur *L'u long latin dans le domaine rhodanien* (Romania 1911, pp. 1-16), il proclame fièrement l'indépendance linguistique de la moyenne vallée du Rhône: «C'est même là (non palatalisation du U long) un des traits linguistiques étrangers à la fois au français et au provençal, qui caractérisent ce groupe de parlers et qui permettent de lui assigner une place distincte dans la famille des langues romanes». On retrouve dans ces lignes les expressions dont se servait ASCOLI, en 1873 et même son style, une certaine emphase joyeuse. On devine que, plus libre à l'égard de son maître, Philipon aurait adopté bien plus tôt le nouveau groupement linguistique «imaginé par ASCOLI», tout simplement parce que Philipon, plus profondément enraciné 'dans un terroir particulier, la Bresse et le Bugey, était plus sensible aux liens de cette famille dialectale bien connue qu'aux grands principes théoriques valables pour toute situation linguistique, même en dehors du terroir familier.

4.5 Devaux

4.51 Distinguo

L'attitude de Devaux ressemble sur plus d'un point à celle de Philipon. Il étudie dans les anciens textes dauphinois et sur toute l'étendue du Dauphiné septentrional, ces parlers qui ne sont ni du français ni du provençal. Dans la conclusion de sa thèse, Devaux se demande quelle place il faut assigner au dauphinois septentrional qu'il vient d'étudier à travers le temps et dans tout l'espace compris entre Lyon, Vienne et Grenoble. Il répond (7): «On sait que M. ASCOLI l'a rangé dans le dialecte de transition appelé par lui franco-provençal et que M. Paul MEYER a

(7) DEVAUX A. *Essai sur la langue vulgaire du Haut-Dauphiné au Moyen Age.* Paris-Lyon, 1892, pp. 539-40.

réfusé le nom de dialecte à ce groupement nouveau. Après les constatations faites au cours de ce travail, on doit reconnaître que M. Paul MEYER avait raison, et que, s'il existe en réalité un vaste territoire à l'Est, entre le domaine français et le domaine provençal, où les parlers présentent, en des proportions diverses, un mélange de formes françaises et de formes provençales ces parlers n'ont pas le caractère de dialecte un, distinct et délimité; s'il y a des parlers franco-provençaux, il n'existe pas un dialecte franco-provençal».

4.52 Ce qui est français et ce qui est provençal

Il est difficile de déceler, dans cette subtile distinction, quelle est la part qui revient au respect professé à l'égard de Paul MEYER. Mais Devaux ne peut pas se passer du terme francoprovençal. Il ne cherche pas à savoir quelle indépendance face au français d'oui et à l'occitan méritent les parlers qu'il étudie. Pour lui, il s'agit avant tout d'un mélange de langues et il essaie d'analyser ce qui est du Nord et ce qui est provençal. Et il conclut: «Pris dans son ensemble, le dauphinois septentrional se rattache plutôt au provençal qu'au français; si le caractère français domine dans son consonantisme, en revanche, c'est le caractère provençal qui est le plus marqué dans son vocalisme et surtout dans sa conjugaison». Avec le progrès des recherches et des tentatives d'explication, on en arrive avec Devaux, à la constatation d'une réalité francoprovençale, qui est due à un entrecroisement d'influences venues du Nord et d'autres venues de la Provence. Dans cette perspective, le point important est de déterminer quelle est l'influence la plus importante: celle du Nord, ou du Midi? Ce sera longtemps le centre du débat. Pour Devaux, la réponse à cette question sur l'importance relative des deux influences est claire: l'influence provençale est prépondérante, du moins pour le Dauphiné septentrional.

4.6 Conclusions sur les attitudes des élèves de Paul Meyer

Si Gilléron s'est fort bien adapté à la conception linguistique de Paul Meyer, s'il a su tirer tout ce que pouvait avoir de fécond «cette loi toute négative», c'est parce qu'il faisait constamment porter ses analyses sur l'ensemble gallo-roman. D'autres dialectologues, enfermés dans le cadre plus étroit d'une région lyonnaise, bressane ou dauphinoise, ne pouvaient pas se passer du mot, et donc du concept de francoprovençal. A cause même de leur déférence à l'égard de Paul Meyer, ils apportaient un témoignage timide mais irrécusable sur l'existence de cette réalité dialectale dont il était impossible de ne pas parler.

5
DIALECTOLOGUES FAVORABLES A LA NOTION DE FRANCOPROVENÇAL

5.1 Clédat

Tout le monde n'adopte pas une attitude aussi hostile que Paul Meyer et Gilliéron. En Italie, tout le monde suivit Ascoli; en Suisse, Ayer, nous l'avons vu plus haut, accepta la séparation des dialectes romands qui isolait une petite fraction septentrionale de la Suisse Romande. En France, Clédat est immédiatement favorable à l'innovation d'Ascoli. Quand il fait paraître dans la *Romania* (1885, pp. 547-570) *Le patois de Coligny et de Saint-Amour,* il n'écrit pas le mot francoprovençal et ne touche pas à ce problème. Mais la même année, dans un long compte rendu publié par la *Revue des langues romanes* (XXVII, pp. 149-154) pour présenter l'ouvrage de NIZIER de PUITSPELU. *Très-humble essai de phonétique lyonnaise* (Lyon, Henri Georg, 1885), Clédat se range sans équivoque parmi les partisans d'un francoprovençal distinct des autres familles gallo-romanes: «Le patois lyonnais est d'autant plus intéressant à étudier qu'il confine à la langue d'oc et à la langue d'oïl, et qu'il appartient à un groupe de patois originaux, récemment classés par un savant italien, M. Ascoli qui leur a donné le nom *francoprovençaux».* Deux ans plus tard, en fondant la *Revue des Patois* (I, 1887, p.5) Clédat propose un projet d'étude sous le titre *Les Patois de la région lyonnaise:* «Sous le titre qu'on vient de lire, je me propose d'étudier les patois de France que M. Ascoli a rangés dans la classe des patois franco-provençaux, et ceux de quelques départements voisins de cette région. Ce sont les patois des départements de l'Ain, des Hautes-Alpes, de l'Ardèche, du Doubs, de la Drôme, de l'Isère, du Jura, de la Loire, de la Haute-Loire, du Rhône, de la Haute-Saône, de Saône-et-Loire, de la Savoie, de la Haute-Savoie, des Vosges et du territoire de Belfort». L'auteur indique qu'il lance une enquête par correspondance. Les réponses fourniront la matière aux articles *Les patois de la région lyonnaise* écrits par Clédat (I, pp. 5-10 et 81-106; II, pp. 1-25) puis par Vignon (*Revue*

de philologie française du tome XII, 1898, au tome XXII, 1907). Les réponses à cette enquête par correspondance sont conservées à la Bibliothèque Universitaire de Lyon. Comme tous les documents obtenus de cette façon, ceux-ci doivent être consultés avec beaucoup de prudence. Ils intéressent surtout la morphologie.

5.2 Suchier

La collaboration de Suchier au *Grundriss* de Gröber (Strasbourg, 1888) a paru dans une traduction française par Monnet, sous le titre *Le français et le provençal* (Paris, Bouillon, 1891). L'auteur y adopte la fragmentation dialectale proposée par Ascoli, en modifiant les pourtours du francoprovençal. «Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec Ascoli qui attribue au franco-provençal les départements du Doubs, de la Haute-Saône et les Vosges...». Pour le romaniste allemand, «Le moyen-rhodanien comprend deux départements sur la rive droite du Rhône (départements de la Loire et du Rhône), et quatre sur la rive gauche (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie); il faut y ajouter le Sud du département du Jura: en outre la Suisse française au Nord jusqu'au-delà de Neuchâtel, et les domaines italiens des Alpes, qui avoisinent la Savoie».

5.3 Meyer-Lübke

Dans sa *Grammatik der romanischen Sprachen,* Meyer-Lübke reste très prudent. Puisqu'on a détaché du français, le francoprovençal, «c'est avec le même droit qu'on pourrait aussi séparer le gascon et le wallon» (8). Pour ne pas séparer le Valais de l'ensemble défini par Ascoli, Meyer-Lübke propose de remplacer la dénomination de Suchier «moyen-rhodanien» par l'expression «français du sud-est». En 1901, dans son *Introduction à la linguistique romane* (9), Meyer-Lübke ne discute plus de l'indépendance dialectale ni de l'originalité du francoprovençal. Ce domaine linguistique jouit à ses yeux d'une individualité assez grande pour fournir un argument capable d'étayer la théorie générale qui explique les limites linguistiques par les anciennes frontières politiques: «Ce groupe dialectal se superpose assez exactement à l'ancien royaume bourguignon tel qu'il se constitue définitivement sous Boson 1er, plus précisément avec la Bourgogne supérieure et la Bourgogne ci-jurane du IXe siècle (10). Inutile de critiquer ici, comme l'a fait d'ailleurs Mario Roques, dès 1902, cette interprétation historique du phénomène francoprovençal: mais ce progrès de la réflexion sur ce dialecte montre qu'en dehors de la France, l'étude des groupements dialectaux de France progressait très vite et qu'on était déjà passé — un peu légèrement sans doute — de la simple documentation à l'interprétation extra-linguistique. Meyer-Lübke lançait une hypothèse explicative par le superstrat germanique. L'idée burgonde devait faire du chemin.

(8) Leipzig, 1890. Traduction française de Rabiet: Welter 1890. Le problème du francoprovençal est abordé, page 8 de la traduction.

(9) *Einführung das Studium der romanischen sprachwissenschaft.* Heidelberg, Winter, 1901.

(10) Traduction de Mario Roques dans son compte rendu de la *Romania* (1902), pp. 394-399

6
EN SUISSE ROMANDE

6.1 Un terrain favorable au nouveau concept d'Ascoli

Avant même l'article d'Ascoli, les dialectologues suisses avaient l'impression que les patois de leur pays ne se rattachaient ni à l'occitan, ni au français d'oui. En 1866 déjà, dans l'introduction au *Glossaire du Patois de la Suisse Romande (11)* du doyen Bridel, Favrat expliquait pourquoi il a publié deux textes dialectaux pris en dehors de la Suisse: «Les deux autres (traductions de *l'Enfant prodigue)* appartiennent, l'une au roman des vallées Vaudoises du Piémont et l'autre au rouchi ou patois des environs de Valenciennes. Ces deux dernières ont une grande valeur comme points de comparaison: elles offrent un spécimen de la langue d'oc et de la langue d'oïl, entre lesquelles se trouvent nos patois.» Il semblait donc que la notion linguistique nouvelle proposée par Ascoli devait trouver en Suisse un accueil favorable. De plus, Ascoli donnait du francoprovençal une définition qui convenait à la presque totalité des patois suisses romands. Pratiquement, seul le Jura Bernois traitait le A tonique libre du latin comme le français du Nord. Tout le reste de la Suisse entrait parfaitement dans la nouvelle délimitation linguistique.

6.2 Un réticent, Alfred Odin

Pourtant les linguistes suisses, sauf Ayer, ne sont pas montrés immédiatement de fervents partisans de la théorie nouvelle. Si Ayer retranchait sans hésiter de la Suisse française «le patois de Porrentrury qui se rattrache au franc-comtois», Alfred Odin, dans sa thèse de Leipzig

(11) BRIDEL. *Glossaire de la Suisse Romande...* recueilli et annoté par L. FAVRAT, Lausanne, Georges Bridel, 1866.

(12), se montre fort embarassé. Il proclamait à la fois une certaine indépendance des parlers de Suisse et par conséquent du francoprovençal: «Que les patois vaudois fassent ou non partie d'un groupe plus considérable de dialectes, il est incontestable qu'ils se distinguent dans leur ensemble assez nettement soit de la langue d'oc, soit de celle d'oïl. On pourrait à juste titre leur appliquer la définition qu'Ascoli donne de son groupe francoprovençal». La phrase est au conditionnel. Pourquoi ce conditionnel assez réticent? Parce que Odin avait constaté quelques faiblesses dans le système d'Ascoli: «Je ne hasarderai pas à exprimer toute ma pensée à l'égard de la tentative d'Ascoli; mais dès les premiers pas que je fis dans l'étude des patois vaudois, je reconnus le point le plus faible de son système, celui d'avoir été élaboré d'après des données tout à fait insuffisantes. Il se peut que sa théorie subsiste dans ce qu'elle a de plus général, mais seule une étude approfondie et scientifique de tous les dialectes qui forment d'après lui le groupe francoprovençal pourra nous fixer à cet égard». Cette prudence du linguiste suisse allait servir la cause du francoprovençal.

6.3 Le problème MANDUCATAM > medzia

Odin a eu le mérite de trouver une ingénieuse explication pour justifier certains *a* toniques derrière consonne palatale: Pourquoi les participes féminins comme *mangée, fauchée, etc.,* comportent-ils un *a* derrière consonne palatale et non une voyelle palatalisée: MANDUCATAM donnant *mëdzya* semble en contradiction avec le principe fondamental qui a permis de délimiter le groupement dialectal nouveau. Le A tonique latin aurait dû être palatalisé dans cette situation. Il l'est répond Odin qui établit le schéma évolutif suivant: MANDUCATAM > *mëdzia* puis mëdz*ia* > *mëdzya.* Il ne faut pas s'étonner d'entendre un *a* tonique derrière le groupe palatal *dzy*, car le A tonique du latin est bien devenu *i* derrière *dz* dans la forme *mëdzia*, puis l'accent a basculé sur la voyelle atone finale comme dans VITA > *vya.* En somme, le A tonique libre du latin est représenté par *y* de *mëdzya*, ce qui constitue bien une palatalisation. Pendant une dizaine d'années s'est engagé un dialogue de francoprovençalistes qui n'acceptaient pas encore cette dénomination, mais qui, du Lyonnais et du Forez jusqu'en Suisse romande, traitaient

(12) ODIN A. *Phonologie des Patois du Canton de Vaud.* Halle, Karras, 1886.

d'un problème qui n'appartenait qu'au francoprovençal. Ainsi à l'explication d'Odin, Philipon, dans la *Romania* (1887, pp. 263-277: *de l'A accentué précédé d'une palatale)* répond par une autre explication étayée par des exemples lyonnais, bressans et bugistes. Dans le même numéro de cette revue, sous le titre latin MANDUCATUM = MANDUCATAM (*Romania* 1887, pp. 278-287), Morf soutient l'explication d'Odin, l'élargit et appuie son argumentation sur des exemples vaudois. Dix ans plus tard, dans *Le patois de Dompierre (Zeitschrift für romanische Philologie* 1890, pp. 397-466), Gauchat, élève de Morf, précise cette explication avec des exemples du canton de Fribourg. Enfin dans un nouvel article de la *Romania* (1898, pp. 270-286), dont le titre montre qu'il ne faut pas avoir peur d'insister *Encore MANDUCATUM = MANDUCATAM,* Gauchat élargit son information, pour donner une plus vaste explication de la théorie ébauchée par Odin. Ses exemples viennent du Lyonnais, de l'Ain, du canton de Genève, de Savoie, du Valais, du Val d'Aoste. Ainsi sur ce problème typiquement francoprovençal, on avait sans discourir sur la légitimité de ce groupe linguistique, montré la cohésion interne des différentes régions, sur un des traits les plus spécifique de ces parlers. La plupart de ces études ont paru dans la *Romania* de Paul Meyer. Elles suivaient toute la stricte méthode inspirée par le positivisme prudent et sévère du directeur: s'occuper d'un fait précis et le délimiter géographiquement. Mais, dans cet exemple complexe, regroupant à la fois la palatisation du A et la bascule de l'accent sur une atone finale conservée, on étudiait conjointement deux faits qui entrent dans la caractérisation d'un même dialecte et on délimitait ainsi, approximativement, le territoire francoprovençal.

7
LA NOTION DE LIMITE DIALECTALE

7.1 Horning (1893)

7.11 Variations brutales dans l'espace dialectal

Sur une autre notion, plus générale celle-là, la réflexion dialectologique fit des progrès qui aidèrent beaucoup à la reconnaissance du fait francoprovençal. Dans un article intitulé *Uber Dialectengrenzen im Romanischen (Zeitschrift für Romanische Philologie* 1893, pp. 160-187), Horning présenta des faits indiscutables qui devaient faire admettre l'existence des limites dialectales. En mettant sous les yeux des linguistes quelques affrontements dialectaux particulièrement nets, comme ceux du wallon et du lorrain entre Wirtry et Antier, comtois et du lorrain entre Val d'Ajol et Plombières, du comtois et du francoprovençal entre Délemont et Dompierre, Horning a eu le grand mérite d'attirer l'attention sur les endroits où les dialectes varient brutalement d'un point à un autre, c'est-à-dire sur les zones-limites. L'étude reposait sur des faits que personne ne pouvait récuser. De ces faits prouvant l'existence de limites dialectales devait logiquement découler une première conclusion assurant l'existence des dialectes enfermés à l'intérieur de ces limites. Et s'il existe des groupes dialectaux, il faut bien essayer d'en trouver des raisons historiques ou géographiques, expliquant les groupements linguistiques par les groupements des hommes qui ont parlé ces dialectes distincts. A partir d'observations solides, Horning ouvre des perspectives où il s'engage lui-même, prudemment, en esquissant des explications, notamment à partir du rayonnement des centres de latinisation. Il est évident que, si les variations brutales de l'espace dialectal devaient être tenues pour chose sûre et certaine, on pouvait encore formuler des réticences sur l'existence des dialectes qui était une vérité déduite et non encore contrôlée par l'observation directe de la cohésion interne de la famille dialectale. Quant aux explications historico-géographiques,

sur lesquelles on discutera toujours pour savoir de quel poids elles ont vraiment pesé sur les faits linguistiques, elles offraient encore plus matière à critique. A la suite de cet article très important, les romanistes ont réagi de deux façons. Ou bien ils ont insisté sur les faits non encore contrôlés, pour rester sur leur position personnelle de la non-existence des dialectes; ou bien ils se sont lancés délibérément dans les perspectives ouvertes par cette solide observation des variations brutales de l'espace dialectal.

7.12 L'accueil de Gaston Paris

Dans la *Romania* (1893, pp. 604-607), Gaston Paris donne immédiatement un long compte rendu de l'article de Horning et en discute les conclusions. Gaston Paris s'en prend d'abord à la réflexion sur les causes «historiques» ou «naturelles» qui expliquent de tels affrontements dialectaux. Sur ce point, la discussion restera toujours ouverte. Mais l'habileté de Gaston Paris ne parvient pas toujours à masquer les sophismes sur lesquels il établit son entêtement. Sa conclusion mérite d'être citée et commentée: «En résumé, la position que prend dans la discussion en question un savant de la valeur et de la circonspection de M. Horning est assurément un fait important, et plusieurs de ses remarques méritent d'être prises en sérieuse considération; mais je ne puis trouver qu'il ait réussi à ébranler une théorie qui me paraît toujours absolument simple, conforme à la nature des choses telle que nous pouvons la concevoir, et confirmée par la plupart des observations qui ont été faites avec la rigueur et l'absence de parti-pris désirables. Lui-même, évidemment, il n'est pas bien sûr de ce qu'il pense au fond; il n'avance ses idées qu'avec beaucoup de prudence et même d'hésitation; après avoir essayé d'établir par divers exemples qu'il existe bien réellement des limites dialectales, il avoue qu'il n'ose pas se prononcer sur l'existence même des dialectes; après avoir exposé la théorie de l'expansion du latin par le rayonnement de foyers distincts, il n'essaie pas de chercher dans les faits la confirmation de cette théorie; après avoir répété que les traits dont la réunion peut constituer un groupe dialectal doivent non se compter, mais se peser (ce qui est juste), il ne nous dit nulle part et ne nous fait comprendre par aucun exemple à quels traits on peut reconnaître un de ces groupes». Dans le *Discours sur les parlers de France,* Gaston Paris avait établi la théorie de la non-existence des dialectes, non pas exactement sur des «observations... faites avec la rigueur et l'absence de parti-pris désirables», mais sur une métaphore, celle de la

chaîne d'intercompréhension dialectale qui unit tous les villages gallo-romans de Dunkerque à Perpignan et de Nantes à Neuchâtel. Supposons que cette métaphore corresponde à une certaine réalité et continuons à parler ce langage fleuri de Gaston Paris. L'article de Horning prouvait que tous les maillons de cette chaîne d'intercompréhension n'avaient pas la même solidité et que certains maillons même étaient brisés. La théorie de la non-existence des dialectes devait être tout de même un peu ébranlée par la constatation de la fragilité de la chaîne. Gaston Paris s'en tire avec plus d'astuce que de logique. Alors que Horning établissait un fait qui mettait à mal la théorie de la non-existence des dialectes, puis avançait prudemment une proposition déduite du fait solidement établi, Gaston Paris tire profit de cette prudence particulière pour insinuer d'une façon globale: «il n'est pas bien sûr de ce qu'il pense au fond». La prudence de Horning n'est-elle pas plus scientifique que l'assurance de Gaston Paris?

7.2 La conversion de Gauchat

Plus scientifique aussi l'attitude de Gauchat. En fidèle disciple de Paul Meyer et de Gaston Paris, il avait déclaré, dans son article sur *Le patois de Dompierre*: «il n'y a que la topographie des faits linguistiques pris isolément qui possède une réalité» (*Zeitschrift für Romanische Philologie* 1890, p. 398). Horning prit à partie cette position, d'autant plus qu'un de ses exemples portait sur la rupture qu'on peut observer entre Délemont et Dompierre dont Gauchat avait étudié le patois. Dix ans plus tard, Gauchat écrivait coup sur coup un article théorique, *Gibt es Mundartgrenzen? (Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen,* 1903, pp. 365-403) et une étude appliquée à un domaine particulier, *Les limites dialectales dans la Suisse Romande (Bulletin du Glossaire des Patois de la Suisse Romande,* 1904, pp. 17-22). La conversion était totale; ou plutôt la progression scientifique de Gauchat, à partir de l'article de Horning lui permettait, à la fois de rester prudemment positiviste en se fondant essentiellement sur des faits particuliers et de percevoir une certaine cohérence des faits dialectaux, en notant que la «topographie des faits linguistiques» donnait parfois des aspects géographiques aux pourtours superposables. Gauchat admettait l'existence des limites dialectales, là où passait un réseau d'isophones. De cette certitude, Gauchat est passé à l'interprétation historique des faits. Sur la carte linguistique de la Suisse Romande publiée en 1904, on voyait que le réseau d'isophones le plus dense séparait deux villages relative-

ment proches l'un de l'autre, La Ferrière et Les Bois. Gauchat propose cette explication: «Entre Les Bois et La Ferrière (Jura Bernois) il n'y a guère eu de rapports avant le XVIIIe siècle. Les différences de prononciation ont pu s'accumuler, entre ces deux contrées, depuis un temps immémorial. Les premiers colons arrivés dans ces lieux venaient des régions opposées, ils n'avaient pas le besoin ni l'occasion de se parler et de s'assimiler. Cette limite remonte selon toute probabilité à l'ancienne division entre les Francs et les Burgondes» (*Bulletin du Glossaire des Patois de la Suisse Romande,* 1904, p.20). Le groupement des dialectes était associé aux groupes humains que l'histoire avait fondés.

8
CONCLUSION SUR LA PÉRIODE 1873-1911

Nous avons présenté jusqu'ici l'histoire des idées sur le francoprovençal comme celle d'une tension entre deux écoles, l'école parisienne qui ne reconaissait pas l'existence des dialectes et, l'autre école formée par tous les romanistes favorables à cette notion. Il est difficile de prouver la non-existence des choses: la théorie de la non-existence des dialectes a été abandonnée, parce que l'observation a montré que l'espace dialectal n'était pas uniformément ni régulièrement différencié, mais qu'il comportait des variations brusques et même différentes cohésions internes, autour de certains centres. La pensée des linguistes groupés autour de la *Romania* a servi la géographie linguistique, non seulement en favorisant l'éclosion d'une oeuvre comme celle de Gilliéron, mais encore en imposant plus de rigueur à l'observation des différents terroirs dialectaux. D'ailleurs, la théorie de la non-existence des dialectes reposait plutôt sur une négation excessive que sur une vue aberrante du réel. Dans l'espace gallo-roman, l'esprit du dialectologue sera toujours attiré par deux séries d'observations contradictoires: celles qui aboutissent à la fragmentation dialectale et celle d'une certaine cohésion interne du gallo-roman qui, avec un excès de systématisation, servirait de fondement à la théorie de la non existence des dialectes. Cette partie de la réalité dialectale avait inspiré Paul Meyer, Gaston Paris et Gilliéron. En 1971, nous souffrons plutôt d'un excès de découpage dialectal. La pensée de l'école parisienne de la fin du siècle dernier devait, non pas nous faire enseigner à nouveau, la non-existence des dialectes, mais nous faire nuancer, par le rappel de cette cohésion de l'ensemble gallo-roman, ce qu'il y a de trop tranché dans les affirmations sur l'indépendance des dialectes, notamment sur l'indépendance du francoprovençal. Mais au début du siècle, la reconnaissance du fait francoprovençal a tout de même été une démarche utile vers une meilleure appréciation des choses. L'année 1911 voyait à la fois la parution de l'ouvrage de Morf *Zur sprachlichen Gilde-*

rung Frankreichs (Berlin, Reimer 1911) dont la carte n° 6 donnait la délimitation du francoprovençal, à partir de *pré* et *marché;* et aussi l'article de Philipon dans la *Romania,* dont les quelques lignes liminaires font écho, 28 ans plus tard, à la claironnante déclaration d'Ascoli, en reprenant presque les mêmes termes: «nombreux traits linguistiques étrangers à la fois au français et au provençal, qui caractérisent ce groupe de parlers et qui permettent de lui assigner une place distincte dans la famille des langues romanes». Il y a souvent des oppositions d'écoles dans l'histoire de la linguistique: nul plus que Gauchat n'a dû vivre au milieu des tiraillements de ce débat d'idées, lui qui était à la fois l'élève de Gaston Paris, de Paul Meyer et de Morf, lui qui a d'abord professé une théorie puis la théorie contraire. Avec lui, l'équipe suisse du *Glossaire des Patois de la Suisse Romande* qu'il forme avec Jeanjaquet et Tappolet se range en définitive du côté d'Ascoli. Mais, il ne semble pas que cette admirable équipe de chercheurs et d'enquêteurs patients ait jamais renié l'apport que l'exigence rigoureuse de Paul Meyer a offert à la dialectologie. En effet, quand, après de minutieuses enquêtes, ces trois dialectologues publient les *Tableaux phonétiques des Patois Suisses Romands* (Neuchâtel, Attinger, 1925) ils mettent leur admirable travail qui relève bien, pour chaque village, de «la topographie des faits linguistiques», mais qui permet d'établir l'aire suisse du francoprovençal, sous le patronage multiple et si différent de leurs maîtres Henri Morf, Gaston Paris et Paul Meyer, mais d'abord et au-dessus de tous, sous celui de G.I. Ascoli, l'auteur des *Schizzi franco-provenzali.*

9
LES FRANCOPROVENÇALISTES

Nous n'allons pas faire ici un tableau complet des études francoprovençales, mais seulement la collection des idées personnelles, toutes légèrement différentes, qu'ont, sur l'objet même de leurs études, les membres de cette famille très amicale qui forment les dialectologues qui ont étudié les patois francoprovençaux.

10
DURAFFOUR

10.1 Un phonéticien

10.11 en quête d'une physionomie générale du francoprovençal

Entre les deux guerres, Duraffour fut le maître incontesté des francoprovençalistes. Il en est peu parmi eux qui n'aient fait alors avec lui, quelque enquête sur le terrain, qui n'aient consulté son immense fichier aujourd'hui publié sous le titre de *Glossaire des Patois francoprovençaux* (Paris, CNRS, 1969) ou qui d'une façon ou d'une autre, n'aient bénéficié de son savoir et de son amitié. Dès 1926, dans un article intitulé *Trois phénomènes de nivellement phonétique en francoprovençal (Bulletin de la Société linguistique de Paris,* 1926, pp. 68-80), Duraffour exposait sa conception personnelle sur ce «groupe de parlers». C'est l'expression habituelle de Duraffour qui, s'il usait du terme «franco-provençal», ne disait pas s'il entendait par là, une langue ou un dialecte. «Groupe de parlers» est une expression plus prudente et plus objective. Duraffour s'est moins occupé de la délimination de ce groupe de parlers que de sa cohésion interne: «...ce qui est essentiel, c'est le principe, posé dès le début par son auteur (Ascoli), de cette délimitation dialectale: nous l'appelons, aujourd'hui *convergence de traitements,* et nous entendons, à tort ou à raison, qu'il s'agit de traitements phonétiques». Les nivellements étudiés sur la prononciation des diverses générations de patoisants de Vaux-en-Bugey, porte sur trois traits phonétiques que Duraffour considère comme éléments de la «physionomie originale» du francoprovençal:

1° *a* final, inaccentué, précédé de palatale.
2° *c (+a)*
3° *u* long accentué

Dans son ouvrage fondamental qui porte le titre explicite *«Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes francoprovençaux, d'après le parler de Vaux-en-Bugey (Ain)* (Grenoble, 1932, Duraffour reprend ces trois traits phonétiques et ajoute d'autres phénomènes phonétiques qui, dans la pensée de l'auteur, composaient la «physionomie originale» du francoprovençal: le malaise de l'accent et la diphtongaison. Ces deux traitements peuvent d'ailleurs se regrouper dans une loi unique plus générale. A la fin de ce monumental ouvrage, Duraffour écrivait: «Le propre du travail scientifique, son vrai titre de noblesse, est d'être indéfini.» Lui-même a toujours été en quête d'une définition claire, simple et complète du francoprovençal. Il n'est pas sans intérêt de le suivre dans sa recherche de l'originalité du francoprovençal.

10.12 «-a final inaccentué avec précession de palatale.»

Dans l'article de 1926, Duraffour ne soulignait pas le caractère original de la non-palatalisation de l'*u* long: c'était un trait bien connu depuis l'article de Philipon, paru en 1911. Mais pour l'*a* final, inaccentué, précédé de palatale, il insistait sur l'indépendance du francoprovençal, face aux parlers d'oui et d'oc: «Dans l'ensemble du domaine francoprovençal *-a* final inaccentué, avec précession de palatale, avait eu au Moyen Age, dès l'époque de nos premiers documents, abouti à *-i:* évolution tout à fait parallèle à celle qui, dans les mêmes dialectes, avait, en syllabe accentuée, conduit de *pal + a* à *ié.* Ainsi se marquait l'originalité de nos parlers, en face du provençal maintenant *a* et du français qui en réduisait l'aperture au point de l'amener à *é».* Originalité sur un détail, mais originalité incontestable.

10.13 «La sollicitation dans le sens palatal»

Sur *c(+ a),* Duraffour ne voyait pas en 1926, l'originalité du groupe des parlers francoprovençaux. Mais voici la conclusion du chapitre qui porte sur la palatalisation consonantique, dans sa thèse: «Le véritable intérêt de ce chapitre nous semble être ailleurs. Plus résolument diachronique et synchronique que les précédents, il met en valeur une caractéristique phonétique essentielle et permanente de nos parlers. On a vu comment ils nuancent de palatalisation des phonèmes qui, ailleurs, n'ont rien de palatal; et comment toutes ces séquences de phonèmes palataux agissent sur les phonèmes environnants. Cette sollicitation dans le sens palatal s'est produite dans nos parlers tout au long de leur histoire, à dater et à la suite de la palatalisation de CE-I, et cela toujours suivant les mêmes modalités: leur individualisme aidant, il en est résulté toute une flore de phonèmes articulés en avant de la bouche, auprès desquels le système, si riche pourtant, des palatales slaves apparaît d'une réelle indigence» (*Phénomènes généraux,* p. 258). Il ne s'agit plus ici d'une originalité de détail, mais d'un comportement d'ensemble du pho-

nétisme: «la sollicitation dans le sens palatal» des consonnes puis des voyelles voisines.

10.14 La loi de Duraffour

Mais, aux yeux de Duraffour, l'essentiel relevait de l'intensité et de son influence sur le vocalisme. «Parmi les phénomènes étudiés ici, le plus important, celui dont le rôle a été le plus sensible dans l'évolution de nos parlers et qu'on verra à l'oeuvre tout au long de cet exposé, celui aussi qui, en raison de sa généralité, révèle à l'analyse l'action de forces qui se retrouvent dans toutes les formes du langage, est *l'intensité» (Phénomènes généraux,* p. XX). L'importance des faits d'accentuation sur la diphtongaison avait déjà été mise en lumière par Duraffour lui-même en 1929, dans le compte rendu qu'il avait donné à la *Romania* de l'ouvrage de Salverda de Grave *Sur une double accentuation des diphtongues en français (Romania* 1929, pp. 283-286). Et c'est là qu'on trouve formulée pour la première fois, la loi phonétique suivante, que beaucoup de francoprovençalistes appellent la Loi de Duraffour: «Lorsqu'une diphtongue décroissante est suivie dans la chaîne parlée d'un élément articulatoire qui demande encore un effort, plus ou moins considérable, à réaliser, la prévision de cet effort a pour effet de faire basculer la diphtongue en transportant le maximum d'effort du premier élément sur le second». Duraffour mettait ainsi en lumière une loi générale qui permettait d'apercevoir l'originalité fondamentale du francoprovençal «chantonnant et traînard», épithètes que Duraffour donne à un patois de l'Ain et qui conviennent à tous les patois francoprovençaux (*Aperçu du Patois de Cerdon (Ain),* dans le *Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain,* 1927). De tous les parlers gallo-romans, ce sont les parlers francoprovençaux qui ont opposé une plus grande résistance à la dégradation des voyelles finales. Et ainsi, en conservant un plus grand nombre de syllabes, ils ont laissé un plus vaste champ aux possibilités de la double accentuation des syllabes qui obéit à la même loi que la double accentuation des diphtongues. Le francoprovençal est essentiellement, aux yeux de Duraffour, le seul groupe des parlers gallo-romans soumis à un véritable «malaise de l'accent», malaise explicable d'ailleurs par le libre jeu d'une double accentuation. Cette double accentuation avait pu exister en ancien français, comme l'a montré Salverda de Grave, mais nulle part, sauf très légèrement en provençal-nord, ce jeu de bascule de l'accent n'était resté si vivant et si créateur de diversité.

10.15 Le comportement général du francoprovençal

C'était là un grand pas vers la définition linguistique du francoprovençal, que cette détermination des caractères spécifiques annoncés plus qu'exposés par Ascoli. Duraffour ne se contentait pas des faits de détail originaux, mais il les rassemblait dans une perspective «phonologique», au sens que Grammont assignait alors à ce terme, c'est-à-dire que Duraffour s'élevait au-dessus des faits particuliers d'observation pour édicter des lois générales capables de rassembler le plus grand nombre possible des originalités particulières. La réflexion théorique de Duraffour a apporté la plus pénétrante analyse de l'unité profonde du francoprovençal, malgré la déroutante diversité de chacun des patois.

10.2 De la géographie linguistique sans carte

Dans toute son oeuvre, Duraffour n'a jamais établi une seule carte linguistique. La dernière page de sa thèse n'est pas une carte linguistique, mais une carte géographique, une «esquisse» comme il le dit lui-même, qui permet de localiser les villages cités dans son étude. Ce n'est pas que les descriptions des domaines sur lesquels s'étendent les mêmes données linguistiques, manquent dans son oeuvre. Mais jamais Duraffour n'a donné une image cartographiée d'un aspect géographique du langage. Duraffour était sensible au retrait possible que telle donnée aurait pu subir au XXe siècle ou à une date récente. Il avait constaté et étudié les effets des nivellements phonétiques entre générations et sans doute craignait-il qu'une carte, avec ses isophones, ne donne une image faussée, parce que figée, d'une réalité linguistique en perpétuel mouvement. Sur l'étendue du francoprovençal, il se contente de déclarations négatives ou de directions générales. Duraffour ne pense pas que les lignes linguistiques se superposent à des frontières administratives ou politiques. Il doute de l'influence de vicissitudes politiques, «dont il ne faut pas s'exagérer la portée, et une enquête approfondie, et désirable, sur les patois de la rive droite de la Saône permettra de réduire à ses vraies proportions l'opposition que présentent, dans *l'Atlas linguistique,* les points 917 et 919» (13). Il s'agit de deux points bressans, voisins

(13) JEANTON G. et DURAFFOUR A. *L'habitation paysanne en Bresse.* Tournus 1935, p. 176

sur l'*ALF:* 919 Préty en Saône-et-Loire, et 917 Replonges, dans l'Ain. Les enquêtes plus approfondies n'ont pas permis de réduire l'opposition entre ces deux points, elles l'ont même précisée. Près du confluent de la Seille et de la Saône, les patois de la rive droite de la Seille sont caractérisés par l'oxytonisme généralisé de type français, les patois de la rive gauche connaissent le paroxytonisme francoprovençal.

10.3 Place assignée au francoprovençal

Dans un de ses tout premiers articles, Duraffour a écrit, comme n'importe qui aurait pu l'écrire ou l'écrit encore: «Le dialecte est caractérisé par des traits qui l'apparentent tantôt au français, tantôt au provençal: de là le nom de «franco-provençal» donné d'ordinaire à l'ensemble des parlers de notre région» (14). Duraffour a dû considérer ces quelques lignes comme une pardonnable faute de jeunesse. Toute son oeuvre s'inscrit en faux contre une telle déclaration. Il tient en tout cas un tout autre langage dans les conclusions de sa thèse: «Par là s'accuse, une fois de plus, le caractère français de nos parlers, et aussi leur affinité avec ceux dont nous les avons si souvent rapprochés, ceux de la Rhétie — à l'exclusion des parlers strictement provençaux et ceux du reste de la Romania». Et plus bas: «Tout au long de cette étude, à partir du titre, nous avons donc gardé le mot consacré «franco-provençal», en sous-entendant «français du Sud-Est». On voit assez maintenant que ce français du Sud-Est est beaucoup, pour nous, un français de l'Est» (*Phénomènes généraux,* pp. 258 et 260). Si Duraffour n'a jamais publié lui-même une carte linguistique, nous pensons que la dernière phrase citée et sans doute aussi des indications plus précises en ont inspiré une, celle que Dauzat a publié à l'Institut Géographique National. Le francoprovençal étend sa zone violette sur l'ensemble du département du Doubs. C'est excessif: les régions de Besançon et Montbéliard ne connaissent plus d'intonation paroxytonique, ni «malaise de l'accent», mais il est bien évident que ces deux villes relèvent du «français de l'Est». «Français du Sud-Est» ou «français de l'Est», on retrouve là, avec des dénominations géographiques cavalières, les dangers des appellations non linguistiques de cette famille dialectale. Mais pour retenir l'essentiel de la conclusion à laquelle est arrivé Duraffour à la suite de ses solides et brillants travaux: le francoprovençal n'a aucune affinité avec le provençal; il relève du domaine français.

---

(14) DURAFFOUR A. *La langue des comptes Syndicaux de Châtillon-les-Dombes (1835-1900), Bourg* (1925), citation p.5

11
ORIENTATION DES ÉTUDES FRANCOPROVENÇALES APRÈS DURAFFOUR

A la suite des progrès que Duraffour a fait accomplir à la connaissance de la cohésion interne des parlers, les études francoprovençales ont connu un grand essor. Les monographies de village ou les études sur une région plus largement délimitées se sont multipliées; de plus, l'effort des linguistes, plus sûrs désormais de la légitimité de ce concept «imaginé par Ascoli» s'est porté sur les délimitations géographiques, sur la caractérisation de l'ensemble dialectal et sur les explications historico-sociales. Ces trois notions ont été très souvent enchevêtrées: telle caractérisation a été mise au point dans la perspective d'une explication orientée vers tel fait historique; au contraire telle explication historique s'est trouvée à l'origine de chicanes sur le choix de l'isophone propre à délimiter le domaine dialectal. Grâce à ces réflexions et à ces débats, nos vues théoriques sur le francoprovençal sont devenues plus précises, et d'abord grâce à l'effort de simplification de M. Hasselrot.

12
HASSELROT

12.1 «La plaque tournante»

Le besoin d'une caractérisation pour un ensemble linguistique désormais bien assuré inspire à M. Hasselrot, dans son *Etude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud)* (Uppsala 1937), une métaphore explicative: «Comme son nom l'indique, il fait la transition entre le français et le provençal, mais aussi, bien qu'on y pense peut-être moins, entre le français et l'italien — ou disons le piémontais — et entre le français et les dialectes rhéto-romans. Comme on a appelé la Suisse la plaque tournante de l'Europe, on pourrait appeler le franco-provençal la plaque tournante des langues romanes» (*op.cit.*, p.2).

12.2 La délimitation la plus claire

Le principal mérite de M. Hasselrot est d'avoir délimité le francoprovençal de façon géographiquement précise, à partir d'une définition claire: «Je définis donc le franco-provençal comme l'ensemble des parlers où A final précédé de palatale devient *i (é, è)* mais se conserve dans tous les autres cas» (p. 80 de *Sur l'origine des adjectifs possessifs NOSTRON et VOSTRON en franco-provençal, Mélanges Walberg,* pp. 62-84). Cette définition a l'avantage de faire intervenir deux des grandes caractéristiques du francoprovençal en n'utilisant qu'une seule série de mots latins, les féminins en -A. Cette série de mots, une en latin, conserve son unité en domaine d'oui (tous les mots sont oxytons) et en domaine d'oc (tous les mots se terminent en *-a,* parfois légèrement fermé en *ò).* Mais cette série se divise en francoprovençal, qui, comme le domaine d'oc, conserve les atones finales et l'accentuation paroxytonique et qui, de façon originale, palatalise cette atone féminine derrière palatale. Le choix de ce critère ne permet peut-être pas d'obtenir la délimitation maxima du francoprovençal. Tous les voisins du domaine francoprovençal délimité de cette façon trouvent des traits

francoprovençaux en dehors de cette délimitation: M. Taverdet et Mme Dondaine trouvent des caractéristiques francoprovençales en Bourgogne et en Franche-Comté; M. Burger en trouve dans tout le Jura Bernois. Nauton appelait «amphizones francoprovençales» toutes les bandes étroites et allongées sur lesquelles l'occitan nord perd encore quelques unes des consonnes intervocaliques. Sans aller aussi loin que Nauton, car à l'Est du Rhône l'amuïssement des intervocaliques atteint la Côte-d'Azur, M. Bouvier aimerait que le provençal commence un peu plus au Sud, avec l'isoglosse du verbe *anar* par exemple. Même du côté piémontais, M. Grassi trouve des traces francoprovençales bien en aval de Suse, dans la vallée de la Doire Ripaire. Tous les voisins du francoprovençal voudraient en élargir le domaine. Et pourtant les critiques en sens inverse ne manquent pas: W. von Wartburg ne voudrait appeler francoprovençaux que les parlers qui conservent la A tonique libre du latin, ce qui amputerait le domaine délimité par M. Hasselrot de tout un croissant septentrional entre Louhans et Pontarlier. La délimitation de M. Hasselrot, si critiquée qu'elle ait été par excès ou par défaut, n'en demeure pas moins le meilleur outil de réflexion sur la réalité francoprovençale.

12.3 L'explication la plus simple et la plus juste

La carte de M. Hasselrot date de 1938. Près de 30 ans plus tard, la *Revue de Linguistique Romane* (1966) la publie de nouveau, pour accompagner un nouvel article de M. Hasselrot: *Les limites du francoprovençal et l'aire de NOSTRON.* Pendant cette trentaine d'années, la délimitation de M. Hasselrot avait été soumise à des critiques ou avait reçu des confirmations: en fin de compte, elle demeure la meilleure délimitation du domaine. Dans son premier ouvrage, M. Hasselrot comparait le francoprovençal à une plaque tournante; dans son dernier article, il propose, dans la perspective d'une explication globale du francoprovençal, quelques réflexions plus fécondes: «Je pourrais avancer cette antithèse qui n'est peut-être pas aussi originale que je le voudrais: le francoprovençal est un dialecte qui a trop bien réussi. Lyon fut la capitale des Gaules et c'est à peine une hypothèse de dire que c'est de Lyon qu'ont rayonné les premières innovations préludant à la création du français... Mais l'influence prépondérante de Lyon fut de courte durée, l'hégémonie passa au Nord de la France et c'est de là que partiront désormais les innovations linguistiques dont l'ensemble constitue

la langue d'oïl; Lyon se relevant peu à peu de sa déchéance, qui avait atteint son comble vers l'an 700, put opposer une certaine résistance aux infiltrations septentionales et donner au francoprovençal ce caractère conservateur qui le distingue du français». Adoucissons un peu ce qu'ont de trop précis les termes politiques comme *hégémonie, déchéance, se relever, résistance* — car toute explication linguistique ne repose pas exclusivement sur la politique — donc à ces nuances près, ces dernières lignes écrites par M. Hasselrot sur le francoprovençal proposent la plus simple genèse de ce groupe linguistique. Ce doit être aussi la plus juste.

13
WALTHER VON WARTBURG ET LE SUPERSTRAT BURGONDE

13.1 La thèse

L'explication du fait francoprovençal par le superstrat burgonde a agité les francoprovençalistes pendant les trente dernières années. Certes l'hypothèse remonte aux premières années du siècle, à Meyer-Lübke et même à Boehmer. Mais quel que soit le romaniste qui ait songé le premier à cette explication, elle est vraiment devenue l'affaire personnelle de Walther von Wartburg, tant son argumentation dépasse en ampleur tout ce qui avait été proposé auparavant. Depuis un court article paru en avril 1933, à Madrid, dans *Investigaciòn y Progreso* sous le titre *La causa de la escisiòn de la Galorromania en dos regiones lingüisticas: la francesa y la provenzal* jusqu'en 1967, à l'occasion d'une traduction française de son ouvrage fondamental, Walther von Wartburg n'a pas cessé d'augmenter son argumentation, notamment au sujet du francoprovençal. Il répondait ainsi à certaines critiques qui lui ont été adressées, sans apporter la moindre nuance à son explication et sans varier dans la foi qui lui avait fait écrire dans *Die Entstehung der romanischen Völker* (Halle, 1939): «La Providence, après avoir permis aux énergies indo-européennes de submerger surabondamment la Méditerranée a voulu mettre en réserve dans la Germanie une dernière source d'énergie ethnique intacte et entière, afin de s'en servir pour renouveler au moment voulu l'Occident épuisé par son cycle d'évolution». (Cité d'après la traduction française *Les Origines des Peuples Romans,* Paris PUF, 1941, p. 74). Pour Walther von Wartburg, l'occitan est une langue romane qui a évolué à l'abri de tout superstrat, le reste du gallo-roman s'est différencié à cause du superstrat germanique. A l'intérieur de ce domaine différencié, l'aire dialectale du francoprovençal s'explique aussi par une variété un peu différente du superstrat: «L'action des Burgondes ne fut pas à vrai dire assez forte et durable pour pouvoir constituer une aire linguistique particulière sur le sol roman, d'autant plus que les particula-

rités d'articulation, d'accent et de rythme n'étaient pas loin de celles des Francs. Mais leur pénétration fut assez forte et durable pour provoquer à l'intérieur du Gallo-Roman septentrional, imprégné de Germanique la cristallisation d'une aire dialectale particulière» (*Les Origines,* p. 150).

13.21 Syllabe entravée et syllabe libre

Pour Wartburg, le fait essentiel qui explique la fragmentation de la Romania occidentale est le suivant: «le provençal conserve en général, intactes les voyelles du latin vulgaire: avec le catalan, l'espagnol et le portugais, il traite de façon identique les voyelles en syllabe libre et en syllabe entravée (*Fragmentation,* p. 71); le français s'oppose à ces langues en faisant une distinction fondamentale entre les deux positions, entre les deux sortes de syllabes.» Sont donc considérées comme découlant directement de cette opposition, de cet allongement en syllabe libre toutes les évolutions qui ont lieu en syllabe libre et qui n'ont pas lieu en syllabe entravée, à savoir:

1 — diphtongaison de *è* et de *ò;*
2 — *diphtongaison de é et de ó;*
3 — *Loi de Bartsch: Palatale + a;*
4 — *Evolution de a* vers *é* (par diphtongaison ou par fermeture).

Les évolutions 1,2,3 sont françaises et francoprovençales: l'évolution 4 n'est que française. Mais ces quatre évolutions ont été occasionnées par un «allongement considérable dans la seconde moitié du Ve siècle et au cours du VIe, des voyelles en syllabe libre» (*Fragmentation,* p. 74).Or ces quatre évolutions sont — ou ont été avant un rayonnement secondaire de la langue de Paris — enfermées dans des aires géolinguistiques qui coïncident avec les aires des implantations ethniques ou des administrations politiques des Francs et des Burgondes. «Dès lors, il paraît normal de conclure que l'allongement particulièrement intense des voyelles en position libre est à mettre sur le compte de l'influence francique» (*Fragmentation,* p. 75).

13.22 Francoprovençal et Burgondes

Le cas des Burgondes et du francoprovençal est examiné plus longuement. Au sujet des trois évolutions en syllabe tonique libre qui sont communes au français et au francoprovençal, Wartburg continue la même argumentation: «Si nous mettons en rapport, dans le sens défini plus haut, l'évolution des voyelles accentuées en français avec l'influence des envahisseurs germaniques, nous devons nécessairement nous demander quels sont les Germains qui ont joué un rôle en territoire francoprovençal» (*Fragmentation,* p. 81). Il est aisé de prouver que ce sont les Burgondes, puisque des traces du vocabulaire burgonde subsistent dans les parlers francoprovençaux, que des toponymes burgondes en *-ens* (non en *-enges* qui est un suffixe issu du francique - INGAS) sont particulièrement nombreux dans la région et qu'un troisième argument vient confirmer directement l'influence de ce superstrat particulier. Dans une partie de la Suisse Romande et dans le Nord-Est de la Haute-Savoie, la diphtongaison des voyelles *e* et *o* en syllabe tonique aboutit, sauf devant *r,* aux mêmes résultats, quel que soit le degré d'aperture de chacune des deux voyelles. En pays vaudois par exemple:

TELA aboutit à *taila*
MEL aboutit à *mai;*
mais devant *r, si SAPERE* aboutit à *savai,*
HERI aboutit à *yer, yé.*

La similitude de *taila* et de *mai* semble présupposer la confusion des timbres ouverts et fermés, tandis que la différence entre *savai* et *yé* limite l'étendue de cette confusion des timbres, qui n'a pas dû se produire devant *-R.* Or les Burgondes fermaient *ò* et *è* sauf devant *-R.* Par cette exactitude des concordances entre deux langues parlées à quinze siècles d'écart, l'influence burgonde sur le phonétisme d'une partie du pays francoprovençal paraît établie sur un argument d'une solidité impressionnante. Dans son compte rendu (*Word* 7 (1951) pp. 73-76) pourtant si critique sur d'autres points, M. Martinet voit dans «ce parallélisme entre un type germanique et une évolution romane locale», «le parfait exemple du travail d'un superstrat». La solidité de cet argument permet à Wartburg d'identifier cette région qui confond les timbres de *e* et de *o* en syllabe tonique sauf devant *-R,* avec la région des premiers établissements burgondes, avec cette Sapaudia où les Burgondes furent astreints à résidence après le désastre subi par leur roi Gundahar. C'est l'épicentre le plus burgonde d'un pays façonné dans son ensemble par le peuple burgonde. En revanche, sur les pourtours de l'aire dialectale où des écarts sont observables entre l'isophone de A tonique libre *é/a* et l'isophone de la conservation des voyelles atones finales, le territoire francoprovençal paraît mal délimité. Ce dégradé de la zone de transition entre français et francoprovençal s'explique aussi pour Wartburg, par un dégradé de l'influence burgonde: «Dans la Franche-Comté, où il est manifeste qu'une invasion alémanique venue du Nord-Est s'est heurtée à une riposte burgonde partie du Sud, la frontière dialectale qui s'y est constituée, s'élargit par endroits en une zone de transition» (*Fragmentation,* p. 95).

13.3 Critique tendant à défendre la notion de superstrat

Je ne pense pas avoir dans ces quelques pages déformé la pensée du grand romaniste; je ne pense pas avoir oublié malgré le condensé de ce résumé, d'arguments vraiment essentiels. En tout cas je ne pense pas avoir forcé le caractère systématique de la thèse que, pendant un tiers de siècle, a professée et développée Wartburg. Tout le respect et toute l'admiration qu'on peut avoir à l'égard de l'auteur du FEW ne doivent pas empêcher une critique de cette thèse sur l'omnipuissance du superstrat. Et même, puisque c'est Walther von Wartburg qui a lancé le mot de superstrat au Congrès de Linguistique Romane de 1932, à Rome, c'est je crois servir une des idées dont il est l'inventeur que de la défendre contre une présentation excessive et une utilisation outrée qui la feraient rejeter par bon nombre de linguistes immédiatement hostiles à cette notion générale, parce qu'ils auraient jugé fragile tel argument particulier.

13.4 Vérification des arguments

13.41 Confusion des timbres ouverts et fermés

A propos de l'influence des Burgondes sur le francoprovençal, nombre de critiques ont été formulées, tant par les germanistes que par les romanistes. Toutes les objections des uns et des autres ont été reprises et augmentées par M. Schüle dans une communication présentée au Colloque de Neuchâtel, en septembre 1969 et publiée aux pages 26-47 du recueil *Colloque de Dialectologie francoprovençale* (Droz, Genève 1971). Sur la confusion des résultats sauf devant *R de la diphtongaison des é* ouverts et fermés, ainsi que dans *o* ouverts et fermés, Franz J. Georgens avait déjà montré, dans *Zur Gotischen Grammatik (Orbis* 1968, PP. 187-197) que le gotique n'ignorait pas la distinction des *e* et *o* ouverts et fermés, dans les emprunts au latin et au grec. On peut se demander alors pourquoi les Burgondes auraient commis cette confusion en parlant latin et pourquoi les Gallo-Romains auraient à leur tour commis une confusion de timbres, évitée par les Germains eux-mêmes dans leurs emprunts lexicaux. M. Bengt Hasselrot fait remarquer (*RLiR* 1968, p. 262) que les timbres ouverts et fermés de la voyelle *e* par exemple ne sont confondus qu'en tonique libre et que la tonique entravée continue la distinction des timbres latins. Il est fort bien placé pour présenter cette objection très pertinente, puisque le patois d'Ollon dit dans un cas é: FENESTRA > *fenétra;* PRESSU > *pré* et dans l'autre è:

CAPISTRU > *tsévètru;* CRISTA > *krèta,*

pour ne citer que quatre exemples présentés à la page 34 de *l'Etude sur les Dialectes d'Ollon...* de M. Hasserlot. M. Schüle a eu le mérite de montrer que la confusion moderne des résultats ne reposait pas sur une confusion primitive des timbres. Les deux timbres *ò* et *ó* aboutissent au même resultat, en tonique libre, dans le français moderne. Les graphies médiévales, les rimes et les assonances nous apprennent surabondamment que la confusion est secondaire. Pour des parlers qui n'ont pas de textes médiévaux, la démonstration demande quelque habileté. M. Schüle explique à partir du patois de Chenit, comment la série E > *è* > *iè* s'est *par la suite* dissociée devant R: cette consonne maintient le stade primitif de la diphtongaison, tandis que devant les autres consonnes, la diphtongue primitive *ie* passe à *ei.* En effet ce patois dit:

LEPORE > *leivra*
TELA > *taèla*

Si on avait eu la confusion primitive des timbres, on n'aurait pas pu avoir une pareille dissociation des deux séries. Or les successeurs des *è* ouverts ont connu, avant une récente nasalisation de la diphtongue, un stade *ei* oral, qui est le stade primitif dans la série des *é* fermés. Ce patois avec deux séries bien distinctes, prouve que le *ei* dans la série des *è* ouverts est un stade secondaire de la diphtongue. En effet, dans le patois du Chenit, le *ei* primaire de la série des *é* fermés avait déjà évolué quand ce stade secondaire a été atteint par la série des *è* ouverts. Dans d'autres patois, ce stade secondaire a pu rencontrer le stade primaire non évolué *ei* de la série des *é* fermés. Cette rencontre donne la confusion actuelle des résultats. Mais cette rencontre des ei_2 (de la série des *è* ouverts) et des ei_1 (de la série des *é* fermés) ne remonte ni au début de la diphtongaison ni aux Burgondes. Quant à la dissociation de la série des diphtongues issues de *è* ouvert, elle s'explique par la loi de Duraffour qui enseigne que des contextes différents peuvent faire évoluer les diphtongues de façon différente. Et c'est pour cela que la cohésion des résultats des diphtongaisons, de celle du *è* ouvert notamment, s'observe si rarement dans les parlers francoprovençaux modernes. Cet argument qui paraissait si fort ne résiste pas à une critique minutieuse fondée sur l'analyse des faits dialectaux. D'ailleurs si cette particularité dialectale de Savoie et de Suisse reposait sur une confusion primitive de *é* et de *è*, de *ò* et de *ó*, il aurait fallu que toutes ces voyelles eussent été encore des voyelles simples, au moment où les Burgondes et plus précisément les Burgondes des montagnes ont appris le latin. Est-ce que la diphtongaison de *è* ouvert par exemple a pu attendre le VIe siècle?

13.42 Les toponymes

Dans la critique de l'argument fourni par l'onomastique, M. Schüle fait une remarque qui devrait inciter à la prudence tout constructeur d'édifice qui bâtit sur un soubassement de toponymie, surtout de toponymie germanique. On sait que le suffixe *-ens/-ans* a passé pour burgonde et le suffixe *-enges/-anges* pour francique; on sait moins qu'un chef lieu terminé en *-enges* peut avoir des hameaux terminés en *-ens* et vice-versa. Ainsi les établissements germaniques dessineraient une mosaïque aux arabesques bien compliquées dans lesquelles les patois modernes auraient bien de la peine à retrouver la nature burgonde ou francique de leur superstrat. Ce mélange des formes en *-ens* et en *-enges* fait peser quelque doute sur les cartes des implantations germaniques qu'on a dessinées d'après les toponymes et par conséquent sur les hypotèses linguistiques qui les utilisent, ne serait-ce qu'à titre de comparaison. M. Schüle propose une explication très vraisemblable de cette imbrication des toponymes: «Cela signifie aussi que le suffixe *-ingos (ingas)* a dû rester productif en bouche romane bien après la chute du premier royaume burgonde — une mode onomastique, comme on en connaît d'autres — et que l'existence d'un nom de lieu en *-ens* ne prouve pas nécessairement qu'à tel endroit une famille burgonde se soit fixée au Ve siècle».

13.43 Le superstrat lexical

La petite dizaine de mots burgondes mis en avant dans l'argumentation, au moment de la parution des *Origines des Peuples Romans* n'a cessé d'augmenter. Lors de la traduction française de 1967, ces étymologies avaient atteint le nombre de 77. Chaque étymologiste a essayé de grignoter sur cet ensemble. Quel que soit le nombre de ces burgondismes conservés par les actuels parlers francoprovençaux, quelle que soit leur véritable nature originelle (certains peuvent en effet être associés à la langue des Wisigoths et présenter aujourd'hui des extensions très méridionales; et d'autres peuvent s'associer au francique et se trouver également dans le domaine d'oui) quel que soit le montant exact des étymologies burgondes, dont on peut croire que la somme maxima a été établie par Wartburg, tous ces burgondismes tiennent en une petite douzaine de pages. Qu'est-ce cela à côté des tomes XV,XVI,XVII, du *FEW* dont les 1.600 pages à deux colonnes témoignent de la véritable importance de superstrat germanique en gallo-roman? Tous les burgondismes de la *Fragmentation linguistique de la Romania* à côté de cette

masse, ne sont que broutilles. Et non seulement du point de vue numérique, mais aussi du point de vue importance sémantique. Personne n'a encore établi la hiérarchie sémantique des mots. Il n'est pas interdit de penser qu'en tête viendraient *père, mère, enfant, vie, mort, manger, aimer, pain, eau, vin, le corps, les mains, les yeux, etc.* Il n'est pas interdit de penser non plus que *gloriole, femme de mauvaise vie, glouton et affamé, la salamandre* et *le veau châtré, le terrain inculte et l'écharde* — je prends les mots burgondes dans l'ordre où ils sont présentés dans la *Fragmentation* — que tous ces sens-là ne tiendraient pas tout à fait le haut du pavé. Si l'on étudiait l'extension géographique de ces burgondismes, on dessinerait plus souvent de petites aires que de vastes espaces couvrant une portion importante du domaine francoprovençal. Seuls les mots désignant la poche et l'étable connaissent une extension importante. Les burgondismes lexicaux ne sont que des restes, de maigres restes. Ce sont aussi des reliques dignes du plus grand intérêt. Mais ces reliques n'apporteront pas la solution finale au problème francoprovençal. En définitive, il ne faut pas dans l'utilisation linguistique de ces étymologies burgondes commettre une erreur de méthode, dans laquelle nous entraînerait l'exemple de l'archéologie. La moindre trouvaille exhumée par les archéologues peut être un témoin important et une pièce capable de supporter une vaste reconstruction historique, car il est normal que la plupart des autres pièces aient été détruites au cours des siècles. Il n'en va pas de même pour les mots qui doivent témoigner de la vigueur d'un superstrat. Si ce superstrat est vraiment la force qui a déchenché la fragmentation linguistique de l'aire étudiée, les mots qu'il a introduits devraient avoir une certaine allure, une certaine importance dans l'ensemble lexical de la région. On ne devrait pas être obligé de les chercher à la loupe. Les Burgondes ont laissé des mots. Soit. Mais c'est l'inverse qui serait étonnant! Les douzes pages d'étymologies burgondes que Wartburg produit dans la *Fragmentation linguistique de la Romania* n'apportent pas à la recontruction linguistique un argument d'une solidité suffisante, mais elles déroulent devant les regards du linguiste admiratif, une étrange collection de trouvailles lexicales qui pique la curiosité de son esprit sans convaincre sa raison.

13.44 Germains et allongement de la syllabe libre

Reste l'argument plus général tiré de «l'allongement considérable» de la voyelle en syllabe tonique libre qui serait dû aux Germains et expliquerait toutes les évolutions vocaliques françaises et francoprovençales, même la diphtongaison conditionnée de A tonique

derrière consonne palatale. Pour lier la distinction des syllabes libres et des syllabes entravées au superstrat germanique, Wartburg a recours à deux arguments: le grammairien latin Consentius et cette stupéfiante association de «toujours» et de «jamais» pour opposer ces extrêmes réunis, à «quelquefois». L'occitan ne diphtongue jamais la tonique; l'espagnol diphtongue tous les *è* et *ò* ouverts, à la tonique libre, comme devant entrave; le français diphtongue quatre timbres vocaliques, mais en tonique libre seulement. Wartburg regroupe dans une opposition binaire cette tripartition de la Romania occidentale en associant occitan et ibéro-roman qui ne font pas de distinction entre tonique libre et tonique entravée et délimite ainsi le pays qui se trouve en dehors de l'influence du superstrat. On pourrait organiser d'autres oppositions binaires: celle de l'espagnol et du français qui connaissent une diphtongaison face à l'occitan qui l'ignore, paraîtrait assez naturelle. Plus artificielle, l'association du français et de l'occitan qui conserve toujours la voyelle entravée; mais elle ne serait pas plus étonnante que celle qui nous est proposée par Wartburg. Ces oppositions binaires masquent toutes, la réalité. Le français a conservé la syllabation latine: *tes-ta; pa-tre* et toutes les évolutions vocaliques des toniques distinguent les deux cas. L'espagnol a modifié la syllabation: *te-sta* comme *pa-tre* et par conséquent les évolutions vocaliques, quand elles existent, sont semblables dans les deux types de syllabe. L'occitan ne connaît pas d'évolution spontanées des voyelles toniques et, de cette stabilité du vocalisme, on ne peut rien déduire au sujet du type de syllabation. En dehors de ces constatations sommaires, tout n'est qu'aventure. On n'a pas le droit d'enrôler l'occitan dans l'un ou l'autre camp, selon les besoins de la cause. Quant au témoignage de Consentius, il est irrécusable: «Quidam dicunt *piper* producta priore syllaba, cum sit brevis» (cité d'après *Fragmentation*, p.72). De ce témoignage, Wartburg conclut que la différenciation entre syllabe tonique libre et syllabe tonique entravée ainsi que l'allongement de la tonique libre étaient choses faites au Ve siècle. Ce qui est parfaitement logique. Comment alors accepter que cet allongement soit dû à un superstrat germanique? Tout s'y oppose, l'histoire et la géographie. Consentius était originaire de Narbonne, il vivait au Ve siècle et signale que la prononciation fautive était surtout le fait d'Africains (*Fragmentation,* note de la page 75). Faisons simplement remarquer que les délais semblent serrés au Ve siècle, pour que les Germains aient eu le temps, aussi bien à Narbonne qu'en Afrique, ou même ailleurs, de se fixer, d'apprendre tant bien que mal le latin, de donner de ce latin une image acoustique particulière et de se faire imiter par la population gallo-romane qui

connaissait le latin depuis quelque temps déjà. L'allongement de la syllabe tonique libre est un fait attesté dans trop d'endroits de la Romania et depuis des temps trop anciens pour que les Germains y soient pour quelque chose. D'ailleurs, à l'époque où le bilinguisme germano-roman aurait pu porter ses fruits, certains de ces allongements de la tonique libre avaient déjà atteint des stades nettement diphtongués, notamment pour les timbres ouverts de *è* et de *ò*. Les patientes reconstructions de la chronologie relative d'Elise Richter et de M. Straka mettent un écart de plusieurs siècles entre la diphtongaison de ces timbres et l'époque où le bilinguisme apporté par les Germains aurait pu avoir une influence sur la phonétique gallo-romane. Il est en effet improbable que cette influence puisse remonter au-delà de la seconde partie du VIe siècle. Tout ce qui s'est passé auparavant doit s'expliquer sans les Germains.

13.5 Sur quoi a pu agir le superstrat?

Mais il s'est passé aussi beaucoup de choses après. Et justement ce qui s'est passé à partir de la seconde moitié du VIe siècle distingue nettement le français des autres langues romanes, puis le français du francoprovençal. Il n'est pas invraisemblable que certaines de ces évolutions aient quelque rapport avec le superstrat. La masse lexicale apportée par les Germains, telle qu'on peut la connaître dans cette impressionnante collection ressemblée aux tomes XV, XVI, XVII du FEW donne une idée de l'importance du superstrat germanique. Il est probable qu'une aussi forte influence lexicale se soit accompagnée d'une influence sur la phonétique, d'autant plus que cette période a vu dans la France du Nord, de nombreuses évolutions généralement inconnues des autres langues romanes;

1 — diphtongaison spontanée des timbres fermés de *e* et de *o* en syllabe tonique libre;
2 — diphtongaison conditionnée de A tonique libre derrière C palatalisé en ie;
3 — vocalisation de l implosif;
4 — évolution spontanée de A tonique libre;
5 — amuïsement ou affaiblissement des voyelles finales, évolution qui faisait ou qui allait faire du français, la seule langue romane oxytonique: ce qui doit être son trait le plus typique.

De ces cinq évolutions qui datent soit de l'époque mérovingienne, soit de l'époque carolingienne, quelles sont celles qu'on doit lier au superstrat germanique? Il sera longtemps difficile de le dire avec précision;

mais il est impossible, et même peu raisonnable, de dire que les Germains n'ont influencé aucune de ces évolutions, notamment les évolutions spontanées, dont on ne trouve aucune explication dans l'entourage phonétique de la voyelle soumise à évolution. C'est en tout cas de cette époque de bilinguisme germano-roman que la langue parlée en France du Nord s'est le plus nettement différenciée des autres idiomes romans. La région romane qui avait reçu les plus forts contingents de populations germaniques a été aussi celle qui a le plus innové et qui s'est le plus éloignée du modèle latin originel.

13.6 La segmentation dialectale du francoprovençal

C'est aussi de cette époque et plus précisément de l'époque où ont eu lieu les deux dernières évolutions touchant au A tonique libre et aux voyelles atones finales que date la première grande segmentation du domaine gallo-roman non occitan. Toute cette région avait eu jusqu'à cette époque, la même histoire phonétique: les mêmes palatisations consonantiques, les mêmes diphtongaisons, les mêmes affaiblissements d'intervocaliques. Avec le refus des nouvelles innovations nées dans le Nord de la France, le domaine francoprovençal se constitue en conservant un état de langue romane moins éloigné du latin. Cette fidélité à un état linguistique plus ancien ne peut pas être le fait d'un superstrat dont la nature même est de troubler ce qui existe et d'innover. C'est pourquoi le superstrat burgonde ne peut pas être tenu responsable de ce comportement global de conservatisme, qui a donné naissance au francoprovençal et qui a continué à le caractériser jusqu'à nos jours.

13.7 L'attitude scientifique de Wartburg

Walther von Wartburg a apporté à la linguistique la théorie des *strats* et particulièrement le mot et la notion de *superstrat*; il n'en a pas été l'inventeur absolu, car ces idées étaient sous-jacentes dans l'oeuvre linguistique antérieure, notamment dans celle de Meyer-Lübke; mais il les a mise au net, en a donné une définition claire et en a présenté une application rigoureuse. Le désir de trop prouver qui a souvent animé Wartburg dans la *Fragmentation Linguistique de la Romania* ne devrait pas faire rejeter cette théorie utile. D'ailleurs les excès de Watburg peuvent s'expliquer pour une part: essentiellement lexicologue à cause de l'immense travail du *FEW* qu'il a organisé, dirigé et mené à terme, Wartburg

trouvait en lexicologie une application parfaite de la théorie du superstrat. Personne ne lui reprocha jamais d'avoir soigné, avec une prédilection heureuse et féconde, les étymologies germaniques du gallo-roman, en les classant dans trois tomes particuliers, qui ne sont pas les moins bien rédigés de la collection. Fort de cette certitude dans le domaine de sa réflexion la plus constante, Wartburg a voulu trouver à la notion de superstrat une application plus générale et il a fait intervenir la phonétique historique, la géo-linguistique, l'onomastique dans la construction d'une argumentation qui expliquait la différenciation des langues romanes par l'arrivée des Germains. Ces terrains n'offrent pas la même solidité que la lexicologie: qui dira la cause première d'une évolution phonétique? Devant un isophone dessiné sur une carte établie d'après des enquêtes faites au XXe siècle, qui oserait affirmer que cet isophone passait là au VIe siècle? La témérité doctrinale de Wartburg ne s'embarassait pas de ces incertitudes: lexicologue, il avait l'habitude de savoir. *La Fragmentation Linguistique de la Romania* a souffert de cette assurance. La réflexion linguistique y a sans aucun doute gagné: une pareille accumulation de faits, des constructions aussi cohérentes et aussi arbitraires, des conclusions aussi catégoriques ont éveillé l'esprit critique des linguistes et notamment des spécialistes du francoprovençal qui ont, pour la plupart, rejeté l'explication burgonde, mais trop souvent sans voir tout ce que cette application abusive d'une théorie générale avait apporté à leur propre réflexion sur ce problème ardu et délicat que le francoprovençal pose aux romanistes.

14
L'AUTONOMIE LINGUISTIQUE DU FRANCOPROVENÇAL

14.1 Mgr. Gardette et la leçon du Forez

Pendant la trentaine d'années qu'a duré le développement de la doctrine de Wartburg sur le superstrat burgonde, ont paru sur le francoprovençal, d'importants travaux fondés soit sur les parlers modernes, comme ceux de Mgr Gardette, de Mme Escoffier et de M. Lobeck, soit sur les textes anciens comme ceux de M. Hafner et de M. Stimm. Tous ces travaux impliquaient ou développaient des vues personnelles sur le francoprovençal. En faisant paraître ses thèses, *Géographie Phonétique du Forez et Etudes de géographie morphologique sur le patois du Forez* (Mâcon, Protat, 1941), Mgr Gardette attirait l'attention sur un faisceau d'isoglosses d'une densité étonnante, le plus important de tout le territoire gallo-roman, avec celui qui sépare le gascon du saintongeais, le long de la Gironde et au Nord de Bordeaux. Les Monts du Forez qui séparent les bassins de la Loire et de l'Allier, le Forez de l'Auvergne, le pays des Ségusiaves de celui des Arvernes, le diocèse de Lyon de celui de Clermont, les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme, étendent du Nord au Sud un épaulement montagneux assez épais, boisé, qui ne s'élève pas très haut, 1.640 mètres à Pierre-sur-Haute, mais qui ne s'abaisse pas au-dessous des 754 mètres du Col de Noirétable. Cette chaîne qui avait séparé les hommes et leurs administrations, comme elle sépare les eaux qui descendent du Velay, sert de support à toute une série d'oppositions linguistiques qui permettent de distinguer l'occitan du francoprovençal. D'un côté les sourdes intervocaliques sont conservées sous forme de sonores, de l'autre côté elles sont affaiblies ou amuïes; d'un côté aucune diphtongaison spontanée, de l'autre toutes les diphtongaisons spontanées gallo-romanes; d'un côté l'amuïssement de l'*n* final, de l'autre côté des voyelles accentuées finales nasalisées; d'un côté *paré*, de l'autre *pairé*; d'un côté les atones finales de type occitan, de l'autre des atones finales féminines palatalisées en *-i* et des atones masculines vélaires on *-o*. Toutes ces isophones

cheminaient ensemble sur une cinquantaine de kilomètres. Je laisse vc lontiers de côté les faibles écarts du Plateau de Noirétable, si compré hensibles parce qu'ils sont peu importants et situés dans une région d passage où les frontières administratives avaient connu des flotte ments. Mais je ne négligerai pas de signaler que des isoglosses morpho logiques avaient le bon esprit d'accompagner les isophones dans leu cheminement commun; notamment l'isoglosse séparant l'artcle féminin pluriel *la* occitan, de *lé, lè* francoprovençal, les isoglosses séparant les pronoms sujets descendant de ME ou de EGO; le possessif occitan *nòtr*, du typiquement francoprovençal *notron* ainsi que quelques désinences personnelles au présent de l'indicatif. La cohésion de la carte linguistique satisfaisait l'esprit. Certes quelques isophones amorçaient une divergence entre St-Anthème (occitan) et Gumières (francoprovençal), pour séparer une portion moins nettement occitane au Sud du Forez, le plateau de Saint-Bonnet (qui avait relevé, au Xe siècle, de l'évêque du Puy); mais entre ce plateau déjà nettement occitan et la plaine forézienne, les oppositions restaient claires. Dans l'histoire des idées sur la notion de limite linguistique et sur le francoprovençal, ces études constituent une étape importante. Elles ont mis sous les yeux des romanistes une véritable frontière linguistique solide, claire, dense, cohérente et cela au milieu du domaine gallo-roman. De plus cette frontière séparait l'occitan, dont tout le monde reconnaissait l'indépendance et la dignité, de cette unité linguistique bâtarde dans son appellation même, de ce francoprovençal que l'auteur lui-même appelait encore à cette époque, «franco-provençal». Après les travaux de Mgr Gardette, on ne devait plus penser, comme Bruneau: «Les limites dialectales existent, mais leur existence est purement abstraite et historique». Après les travaux de Mgr Gardette, on ne devait plus douter de l'indépendance linguistique du francoprovençal qui se séparait si nettement de ses voisins. On n'aurait plus dû en douter.

14.2 M. Lüdtke en 1969: le frpr. tout court n'existe pas!

Or, au colloque de dialectologie francoprovençale de Neuchâtel, tenu du 23 au 27 septembre 1969, M. H. Lüdtke, à la suite de la communication de M. Burger *A propos de la limite nord du francoprovençal*, a commencé son rapport en déclarant: «Le terme de francoprovençal ne désigne pas une donnée (ou un ensemble de données), mais plutôt une notion. Cela veut dire que le francoprovençal a les frontières qu'on lui as-

signe à titre de définition. Le francoprovençal tout court n'existe pas.» Moins de trente ans après les conclusions parfaitement claires de Mgr Gardette, un romaniste remettait en doute l'existence du francoprovençal en reprenant à son compte les objections de Paul Meyer: *non definitio rei, sed definitio nominis.* Comment en est-on arrivé là? Entre ces deux positions extrêmes, celle de Mgr Gardette et celle de M. Lüdtke, se situent toutes les opinions que les romanistes, pour des raisons plus ou moins nettement fondées en logique professent sur ce qui n'est peut-être qu'une notion, mais qui décidément est un problème, le francoprovençal.

14.3 Influence des travaux de Mgr Gardette

Les conclusions de la *Géographie phonétique du Forez* traitent de la notion de limite, des rapports entre limite linguistique et frontière administrative, entre limite linguistique et obstacles géographiques. En fait l'apport de l'ouvrage a été sur le problème du francoprovençal, beaucoup plus Important que sur ces questions générales et il s'inscrit parfaitement dans la suite des conclusions de Duraffour. Si l'on voulait commenter la conclusion des *Phénomènes généraux*: «nous avons donc le mot consacré *francoprovençal,* en sous-entendant *français du Sud-Est»* on pourrait dire que pour Duraffour, le francoprovençal n'est pas du francoprovençal. Il manquait une carte linguistique à cette assertion. Les travaux de Mgr Gardette sur le Forez apportaient à l'opinion de Duraffour, une confirmation cartographiée d'une solidité insoupçonnée. De plus Duraffour avait montré que le francoprovençal a un comportement phonétique qui lui est propre; M. Hasselrot avait établi clairement mais avec un seul fait — ce qui est discutable et qui a été tant contesté! — le pourtour du francoprovençal. Mgr Gardette étudie un segment de ce pourtour et montre que ce n'est pas une frontière fragile, mais une véritable muraille de Chine. L'opinion générale des romanistes, à la suite de cette éclatante confirmation que la dialectologie forézienne apportait de l'originalité du francoprovençal, a volontiers adopté l'idée que le francoprovençal était une langue romane parfaitement indépendante. Mgr Gardette n'employait-il pas d'ailleurs deux expressions différentes: «limite linguistique» et «limite dialectale» qui orientaient l'esprit des lecteurs vers cette conclusion. Voici une citation qui oppose les deux termes: «si la limite de langue entre le franco-provençal et le provençal s'est fixée sur une frontière géographique autant et plus que sur une frontière historique, c'est sur une limite sociale que s'est fixée la limite dialectale entre le Forez lyonnais et le reste du Forez francoprovençal».

Une pareille phase présuppose dans l'esprit de l'auteur et impose à l'esprit des lecteurs que le francoprovençal est une langue au même titre que le provençal et que le domaine de cette langue est sillonné de limites dialectales internes moins importantes que la limite linguistique qui le borne. Il faut ajouter que rien dans la *Géographie phonétique du Forez* et rien non plus dans la réalité linguistique des deux versants des Monts du Forez ne contredit une pareille opinion. Seule au contraire cette opposition de deux langues différentes justifie la réalité des faits exposés.

14.4 Une première objection: M. Lobeck

Mais, pour que l'enseignement de la dialectologie forézienne soit applicable à l'ensemble du domaine, il faut que la situation de tous les segments du pourtour soit semblable à l'opposition Forez-Auvergne. Il n'en est pas ainsi, tant s'en faut. La première série d'objections ou du moins de difficultés a été publiée par M.K.Lobek dans son excellent ouvrage *Die französisch-frankoprovenzalische Dialektgrenze zwischen Jura und Saône* (Genève-Zurich, 1945). Du Mâconnais au canton de Neuchâtel, les faits linguistiques ne rappellent en rien l'opposition forézienne-auvergnate. Il est instructif de comparer les cartes synthétiques publiées par Mgr Gardette à celles que publie M. Lobeck. Seule la carte synthétique B de M. Lobeck présente une certaine cohésion de quelques isophones. En général dans cette région, les isoglosses s'entrecroisent et se chevauchent en formant des arabesques compliquées. On distingue tout de même une ligne de force le long justement du pourtour dessiné par M. Hasselrot à partir de la voyelle atone finale palatalisée. Mais, si l'on voulait reprendre les expressions de Mgr Gardette, «limites de langues», «limites de dialectes», on devrait dire que la limite nord du francoprovençal n'est qu'une limite dialectale et encore une limite dialectale bien confuse. Remarquons d'abord que cette situation linguistique est aussi une confirmation cartographique des conclusions de Duraffour, dans ses *Phénomènes généraux:* «nos parlers... nous les avons orientés résolument du côté français». Puisque les parlers francoprovençaux «s'orientent vers» le domaine français, il n'est pas étonnant qu'ils soient imbriqués de façon plus compliquée, parce que plus naturelle, plus vivante, avec les parlers de type français. Mais pour les dialectologues dont l'esprit penchait pour une indépendance importante, ou même totale, du domaine francoprovençal, c'est-à-dire pour tous les francoprovençalistes, il fallait apporter un réponse à ce problème: Comment une langue indépendante peut-elle avoir un pourtour aussi flou?

14.5 La réponse de Jud: recul

M. Jud avait déjà proposé une hypothèse qui apportait une solution à l'entrecroisement des isoglosses et qui sauvegardait l'indépendance linguistique du francoprovençal. Dans *Studies in French Language and Medieval Literature Presented to Professor Mildrek K. Pope* (Manchester 1939) Jud avait publié, pages 225-240, *des Observations sur le lexique de la Franche-Comté et du francoprovençal.* Jud limitait le francoprovençal moderne d'après les atones finales, il lui donnait donc la plus grande extension septentrionale possible, et de plus il agrandissait encore pour le passé, l'aire francoprovençale, en se demandant: «Cette limite du francoprovençal est-elle très ancienne? En d'autres termes, représente-t-elle autre chose qu'un arrêt provisoire d'une ligne qui, un jour, passa au nord de Bsançon?... Le franc-comtois du Nord s'est peu à peu dépouillé de ses traits autochtones et francoprovençaux sous la pression du parler directeur de Besançon qui s'était orienté vers le nord de la France... Le franc-comtois de la région de Besançon, dans le haut moyen-âge, était lié au francoprovençal par une solidarité bien plus étroite qu'aujourd'hui». Si l'on excepte Walther von Wartburg, dont l'hypothèse burgonde devient insoutenable avec un francoprovençal trop septentrional, aucun romaniste n'a repoussé cette explication qui rend compte des faits comtois. Si le francoprovençal recule devant le français, il doit s'agir de deux langues différentes qui ne peuvent unir leurs caractères. Reconnaître la force de rayonnement du français ne gêne pas du tout un partisan de l'autonomie du francoprovençal, car le recul géographique ne touche pas à la nature profonde de la langue: il l'assure plutôt.

14.6 Celle de Mgr. Gardette: langue des routes

Mais à ces incertitudes de la frontière nord, s'ajoutent d'assez vastes débordements de traits francoprovençaux (amuïssement de -T- intervocalique, terminaison en -o atone à la première personne) dans le francoprovençal d'Ardèche, de la Drôme, des Hautes et Basses-Alpes. L'indépendance de la langue francoprovençale devient plus difficile à soutenir avec des frontières aussi perméables. En rendant compte de l'ouvrage de Lobeck (*Français moderne,* 1950, pp. 146-47) Mgr Gardette énonce les difficultés du problème et propose une solution qui sauvegarde l'autonomie du domaine, dans sa partie centrale du moins. «S'impose alors à nous la vision d'un francoprovençal n'ayant, ni au Nord, ni au Sud, une ligne frontière, mais deux vastes zones frontières». D'où la conclusion: «chaque ligne-frontière d'aujourd'hui n'est que la limite d'expansion de chacune des caractéristiques de cette langue. Il est peut-être vain de chercher aujourd'hui une *frontière*». Mais avant d'en arriver à ce qui ressemble à une démission, avant d'abandonner les zones-frontières, comme de no man's land inconfortables, Mgr Gardette avait sauvegardé la solidité du domaine central en lançant la formule: «le francoprovençal, langue des routes». Les pays de Vaud, de Genève et le Valais, le Val d'Aoste, la Savoie, le Dauphiné de Grenoble, des Terres-Froides et de Vienne, le Lyonnais et le Forez, la Bresse de Bourg et le Bugey ont l'avantage de constituer un pays linguistiquement cohérent, une région sans problème de bornage et, sur la carte des temps anciens, c'est justement le pays sillonné par les routes transalpines. Il est vrai qu'une étoile de grandes routes ne constitue pas forcément une patrie; mais elle indique nécessairement l'emplacement d'une capitale. Tous les chemins mènent à Rome, toutes les grandes nationales mènent à Paris, toutes les routes transalpines mènent à Lyon, d'où elles repartent vers l'Ouest, le Nord ou le Sud. Cette étoile des routes romaines indique l'importance du rayonnement de Lugdunum à l'époque de la latinisation du pays. En proposant la formule «le francoprovençal, langue des routes», Mgr Gardette invite les romanistes à regarder où convergent les routes pour qu'ils y trouvent le centre et l'explication de la région linguistique et pour qu'ils en concluent que le francoprovençal est la langue romane née à Lugdunum d'où elle a rayonné sur l'ensemble du pays sillonné par les grandes voies de passage. Cela n'est même pas une hypothèse, c'est une lumineuse concordance entre un domaine linguistique et une donnée historique, à savoir le moment le plus glorieux de la région lyonnaise, le moment où Lugdunum était le grand centre d'où rayonnaient vers le Nord la culture romaine et la langue latine. Mais, si cette formule brillante explique la genèse du francoprovençal, elle ne rend pas compte des incertitudes de ses frontières. Elle affirme l'autonomie de la langue de Lugdunum et la justifie historiquement. Sur le plan de la recherche, cette affirmation de l'autonomie du francoprovençal a servi d'idée directrice aux travaux de l'école lyonnaise.

14.7 Mme Escoffier: Rencontre ou point de rencontre?

Dans son ouvrage, *La rencontre de la langue d'oïl de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier* (Paris, Belles-Lettres, 1958), Mme Escoffier explique que le but de sa recherche est de «fixer en leur point de rencontre les limites respectives des trois grands groupes linguistiques qui se partagent le territoire gallo-roman». Dans l'esprit de l'auteur, le mot «point» voulait dire point d'intersection de deux droites,

au sens strictement géométrique du terme, comme la frontière entre la France, l'Italie et la Suisse se rencontrent en un point précis. L'auteur explique d'ailleurs, non sans humour, ce que serait la géographie linguistique idéale: «L'enquêteur dialectologue qui est parti rêvant, naïvement, qu'il rencontrerait un jour trois villages voisins, un de langue d'oïl, un de langue d'oc, un francoprovençal, doit bien revenir de ses illusions!» Une situation linguistique de cette nature se rencontre, à l'Est de la Vallée d'Aoste, sur la frontière orientale de la Vallée de Gressoney: Gaby est un village francoprovençal, Issime et Gressoney dans la haute vallée parlent un patois germanique et dans la vallée de Varallo qui s'étend à l'Est, on parle le piémontais: la rencontre entre parlers germaniques, piémontais et francoprovençaux a bien lieu en un point précis. Mais les trois langues sont beaucoup plus étrangères les unes aux autres que ne le sont le français, l'occitan et le francoprovençal. Dans la région étudiée par Mme Escoffier, la frontière linguistique la plus franche est celle qui sépare francoprovençal du Forez et occitan d'Auvergne. Mais au nord, l'occitan d'Auvergne est couvert par les parlers divers du Croissant; du côté francoprovençal, on constate aussi , une zone de francoprovençal dégradé. En somme, l'étude de cette région permet de délimiter le centre de gravité linguistique de la France, qui est le Sud-Est du département de l'Allier et le Nord-Est du département de la Loire, c'est-à-dire la Montagne Bourbonnaise et le versant oriental des Monts de la Madeleine. Cet ouvrage prolonge vers le Nord l'enseignement tiré par Mgr Gardette de la dialectologie forézienne: le francoprovençal n'est pas du provençal, et en même temps, il amorce, du côté de l'Ouest, l'enseignement de M. Lobeck: le français dégrade le francoprovençal, sur une assez large frange septentrionale.

14.8 Les anciens textes et M. Stimm

Les anciens textes peuvent-ils apporter les idées directrices plus simples qui permettraient de remettre un peu d'ordre dans les cartes linguistiques des parlers modernes. M. Helmut Stimm. dans *Studien zur Entwicklungsgeschichte des Frankoprovenzalischen* (Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Mayence, 1952) appuie ses réflexions sur les graphies des *Légendes en prose* et de la *Somme du Code.* Il remarque que la *Somme du Code* ne diphtongue jamais le repésentant du E bref latin, ni de O long; que ce texte écrit *o* simple les représentasnts de O bref latin, sauf une fois *suera* < SOROR + A. Quant aux représentants de E long, ils s'écrivent indifféremment *ei* ou *e (fei* < FIDE; *aver* < HABERE). La non-diphtongaison de E bref latin dans la *Somme du Code* est l'argument le

plus solide sur lequel se fonde M. Stimm pour retarder à la fin du XIIIe siècle la diphtongaison spontanée en francoprovençal. Cette date tardive laisserait supposer que le francoprovençal serait resté longtemps dans la mouvance de la langue d'oc et que la composante provençale des parlers francoprovençaux est généralement sous-estimée, notamment par Duraffour. L'idée est neuve et elle bouleverse trop de résultats qui semblaient assurés, pour qu'elle ne soit pas examinée de près. *La Somme du Code,* disent Royer et Thomas qui l'ont éditée (Paris, Imprimerie Nationale, 1929), est un texte dauphinois de la région de Grenoble. Faisons remarquer que le domaine occitan commence à moins de trente kilomètres au Sud de Grenoble et qu'il est, pour cela, un peu imprudent de généraliser à tout le francoprovençal des traits occitans qu'on pourrait trouver dans un texte si proche de la frontière linguistique. D'autre part, quand une innovation phonétique projette au loin, ses effets, dans une seconde expansion tardive, les résultats de cette nouvelle propagation donnent des aspects géographiques d'un type particulier, comme pour l'extension de *ü* en francoprovençal, ou l'étalement de l'oxytonisme en Suisse Romande et en Franche-Comté: la carte des dialectes présente des distorsions, des excès ou des exceptions. Or la diphtongaison en francoprovençal moderne du Dauphiné grenoblois ne présente pas ces distorsions qui attesteraient une diphtongaison tardive. Enfin, peut-on vraiment considérer *cel* < CAELUM, comme une forme occitane sans diphtongaison, en se fondant sur la seule graphie de ce mot ou des mots de cette série? Si l'on tourne la page du glossaire de la *Somme du Code,* on trouve *comandar* «commander», *comencer* «commencer». Cette langue dauphinoise du XIIIe siècle qui associe les mots en deux séries, l'une ne comportant que les représentants de A tonique libre et l'autre regroupant les représentants de A tonique derrière palatale et ceux de E bref latin, rappelle plutôt les assonances de la *Chanson de Roland* que la langue des troubadours. Et même si l'on veut donner aux graphies une valeur figurative très exacte de la prononciation de l'époque et de l'endroit, cette lettre *e* simple, dans la série des E brefs latins et dans celle des A soumis à la loi de Bartsch, rappelle plus le *Roland* d'Oxford que n'importe quelle autre langue. Nous voilà loin de la Provence. Que cette association des deux séries prouve obligatoirement une diphtongaison en *ie,* je ne l'affirmerai pas, bien que ce soit l'hypothèse explicative la plus simple de cette association. De toute façon, malgré la graphie par voyelle simple, la *Somme du Code,* par la répartition en deux séries des trois faits phonétiques cités, se rattache très étroitement au gallo-roman septentrional dans son stade le plus ancien-

nement attesté. Voilà trois raisons qui, à mes yeux, doivent faire rejeter le retard de la diphtongaison spontanée en francoprovençal.

14.9 Les anciens textes et M. Hafner

Dans son ouvrage, *Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovenzalischen* (Francke, Berne 1955), M. Hafner utilise un éventail de textes anciens beaucoup mieux répartis dans l'ensemble du domaine francoprovençal. Pour chacune des évolutions phonétiques, il présente en trois colonnes, les résultats médiévaux pour le français, l'occitan et le francoprovençal. De ces nombreux petits tryptiques, on peut tirer la conclusion suivante: lorsque le francoprovençal est semblable à l'occitan, c'est sur des faits de conservatisme de l'état roman plus ancien et commun à tout le gallo-roman; mais lorsqu'il y a innovation phonétique, c'est-à-dire dynamisme linguistique, le francoprovençal n'est jamais associé à l'occitan. Il peut y avoir dans ce cas, des caractéristiques purement occitanes, comme PATRE > *pairé),* des caractéristiques purement françaises (*porter),* des caractéristiques propres au francoprovençal (*filyi,* STEPHANU > *Estieven);* des innovations qui associent français et francoprovençal *(taillier);* mais non pas des innovations associant francoprovençal et occitan. Quoi d'étonnant si l'auteur après cette démonstration cite Meyer-Lübke qui désignait le francoprovençal par l'expression «français du sud-est»?

14.10 Le frpr. diffus en dehors du domaine

Pour compléter l'énoncé des données qui compliquent le problème de l'autonomie du francoprovençal, nous allons regrouper quatre articles récents:

G. Taverdet, *Traits méridionaux et francoprovençaux dans les parlers bourguignons.* RLiL 1971, pp. 59-73.

C. Dondaine, *Traits francoprovençaux dans les parlers comtois d'oïl.* RLiR 1971, pp. 31-39.

J.C. Bouvier, *Le pronom personnel sujet et la frontière linguistique entre provençal et francoprovençal.* RLiR 1971, pp. 1-16.

M. Burger, *A propos de la limite nord du francoprovençal.* Actes du colloque de dialectologie francoprovençale de Neuchâtel, 1971, pp. 56-69.

Par son contenu, ce dernier article pourrait porter un titre semblable à celui de Mme Dondaine et deviendrait alors «Traits francoprovençaux dans les parlers romands d'oïl»: il s'agit exactement de cela. Au nord de la délimitation d'Hasselrot, Mme Dondaine, M. Burger et M. Taverdet trouvent des A toniques libres conservés. M. Taverdet en note des implantations (RLiR 1971, p. 64 et carte p. 61) entre Beaune et Autun, au sud de la Côte-d'Or et au nord de la Saône-et-Loire; il en a relevé des exemples à l'Est de Tournus et même au Sud de la Haute-Marne. Mme Dondaine, qui admet l'explication de Grammont, par une évolution cyclique, ne parle pas des *a* des Franches-Montagnes; mais M. Burger, qui met en doute cette explication, classe dans les traits francoprovençaux les *a* de Tramelan et de Court (Jura Bernois) qui se rattachent géographiquement à ceux des Franches-Montagnes Ces minutieuses observations peuvent se regrouper dans la constatation suivante: d'Autun à Porrentruy, on trouve dans la frange sud-est des parlers d'oïl, des *a* en position de voyelle tonique libre. A ces voyelles orales peuvent s'ajouter les nasales de *man, pan, fan* (main, pain, faim) que Mme Dondaine trouve dans les parlers oxytoniques de Franche-Comté et M. Burger, dans les parlers oxytoniques de Suisse. Peuvent s'ajouter aussi les *a* issus de ATA que M. Burger explique par une conservation du A tonique libre et un assez long maintien de l'atone finale. M. Burger cite d'autres faits qui montrent que, dans des parlers aujourd'hui parfaitement oxytoniques, des voyelles atones finales se sont conservées comme en francoprovençal et qu'un déplacement d'accent les a figées en cet état: CAUDA > *kwa,* FARINA > *farna,* TABULAS > *tabyé.* La communication de M. Burger propose même une véritable reconquête francoprovençale de tout le Jura Bernois, passé tardivement, et en deux étapes, dans la mouvance des parlers oxytoniques d'oïl. M. Bouvier présente des faits de morpho-syntaxe: le pronom-sujet préposé aux formes de la première personne que l'on trouve au sud de l'isophone de la palatalisation de A tonique libre derrière consonne palatale. Et il se demande si la région de Romans qui dit *vacho* accentué sur *a, mendja,* mais *mé véyu* accentué sur *é,* comme elle dit d'ailleurs NEPOTE > *névu* et ROTA > *rwa* ne serait pas plus francoprovençale que provençale. Tous ces traits francoprovençaux diffus au-delà des limites ordinairement reconnues ne servent pas à clarifier la situation, ils n'aident pas à donner du francoprovençal, une définition simple qui s'applique à toutes les situations linguistiques du domaine francoprovençal et à elles seulement. S'il s'est trouvé, à la suite d'une de ces quatre communications, un romaniste pour s'écrier: «Le francoprovençal tout court n'existe pas», quoi d'étonnant? M. Lüdtke voulait sans doute signaler que chaque dialectologue emploie le mot dans le sens qui lui convient et que, du point de vue de la stricte méthode, ces libertés avec la terminologie ne conviennent pas à une science. Une réflexion théorique s'impose. On ne peut trouver d'endroit plus propice à une tentative de mise au point, que la conclusion par laquelle doit s'achever cette longue histoire des idées sur le francoprovençal.

15
ESSAI DE CONCLUSION

15.1 Tourner le dos au provençal

Je ne rejetterai pas le concours de la diachronie, parce que, dans une entreprise difficile, il ne faut négliger aucun moyen et surtout parce qu'un géo-linguiste est habitué, à lire sur les cartes étalées sous ses yeux, le déroulement de l'histoire. L'espace dialectal est tout imprégné d'histoire linguistique. Duraffour nous a appris que, par son comportement phonétique, le francoprovençal s'orientait vers le Nord. M. Hafner nous a clairement montré que les anciens textes confirmaient cette leçon et surtout Mgr Gardette nous a fait voir qu'entre les deux domaines peut exister une barrière extrêmement solide et ferme. Ce faisceau d'isoglosses n'a pas pu se former au fil des siècles; il est l'image d'une opposition ancienne entre deux langues originellement assez différentes l'une de l'autre et qui, dans leur expansion se sont rencontrées là, sur les Monts du Forez. Que le latin de Narbonne soit différent de celui de Lyon, c'est peut-être difficile à prouver avec des textes, d'autant plus que la ville de Lyon a été latine dès son origine, du moins sur l'une de ses collines. Mais que la latinisation qui a rayonné de Narbonne et des grandes villes méridionales ait été différente de celle qui a rayonné de Lyon et des autres centres du Nord, cela est moins difficile à admettre. Plus précoce, la latinisation méridionale a été plus rapide sans doute, grâce à un apport plus important de colons: presque toutes les colonies de peuplement se sont fixées en Provence, en Languedoc ou en Aquitaine. L'article de M.B. Müller *La Bipartition linguistique de la France* (RLiR 1971, pp. 17-30) est une excellente «mise au point de l'état des recherches». L'expression figure en sous-titre. Pour comprendre la genèse du francoprovençal, il faut résolument tourner le dos au provençal.

15.2 Gallo-roman septentrional refusant des innovations

Dans une précédente étude, *Aspects géographiques de la palatalisation u > ü, en gallo-roman et notamment en francoprovençal* (RLiR 1968, pp. 100-125), j'ai proposé une définition génétique du francoprovençal à partir d'une segmentation d'un domaine linguistique uni auparavant. «Cette segmentation s'est faite par un triple refus des innovations de la France du Nord: refus de l'oxytonisme généralisé, refus de dire *é* pour *a* en syllabe tonique libre, refus de dire *ü* pour u.» Cette segmentation date de la fin de l'époque mérovingienne ou du début de l'époque carolingienne. Quelle est jusque-là, l'histoire linguistique de la Gaule? Par la diphtongaison des timbres ouverts et par la distinction entre intervocaliques sourdes et intervocaliques sonores, la latinisation du Sud s'oppose déjà à celle du Nord. Dans l'aire septentrionale, s'installe la palatalisation de C devant A qui se complique d'influences sur les voyelles; cette évolution s'étend aussi sur la zone méridionale, mais là, elle ne complique pas le vocalisme. L'ensemble gallo-roman n'est pas totalement désuni. Cette innovation phonétique qui lui est propre organise l'espace linguistique de façon équilibrée. Au Sud, une large bande reste étrangère au phénomène, tandis qu'au Nord, la Picardie et la Normandie ne subissent qu'une palatalisation très faible, dont on a des traces sur le vocalisme, mais qui n'a pas affecté profondément les consonnes associées à cette palatalisation des voyelles et qui a laissé en définitive intactes les palatales devant A non modifié. Au centre, autour de Lyon, du Périgord au Valais, on a la palatalisation la plus forte, celle qui aboutit aujourd'hui à *ts.* De chaque côté, une palatalisation moindre, celle qui aboutit à *tch.* L'opposition entre *ts* et *tch* passe par le Charolais et aboutit à Neuchâtel, c'est-à-dire qu'elle intéresse la délimitation du francoprovençal. Pendant l'époque mérovingienne, se produisent les diphtongaisons des timbres fermés et, quel que soit le lieu d'origine du phénomène, les résultats de ces diphtongaisons couvrent d'une manière compacte et sans distorsions visibles, qui seraient dues à une seconde expansion tardive du fait, tous les actuels domaines d'oïl et du francoprovençal. La segmentation dialectale n'a commencé qu'après, lorsque les voyelles atones finales ont commencé leur décadence qui devait aller jusqu'à leur disparition, lorsque l'A tonique libre s'est diphtongué ou fermé, lorsque aussi, semble-t-il, la vélaire s'est palatalisée. Tout cela a commencé dans l'actuel domaine d'oïl et tout cela s'est arrêté dans le voisinage de l'isophone séparant la palatalisation forte

CA > *ts* et de la palatalisation moyenne CA > *tch.* C'est la première fragmentation dialectale importante du domaine d'oïl ou la première fragmentation linguistique des Gaules du Nord. Il faudrait choisir entre les deux formules, mais un point demeure assuré: le francoprovençal est né quelque temps avant l'empire de Charlemagne. Pour une langue romane c'est une naissance tardive; pour un dialecte, c'est bien tôt.

15.3 Tendances communes après la segmentation

Mais l'association d'un certain nombre d'isophones qui ne sont pas encore totalement dissociés sur la carte linguistique du XXe siècle n'a pas cassé complètement l'unité gallo-romane: les innovations phonétiques postérieures du français, nasalisation et affaiblissement des consonnes finales intéressent le francoprovençal au même titre que le français. Le principe de la nasalisation et les contextes nasalisants sont les mêmes; certes les résultats modernes peuvent présenter des différences dues surtout à l'habitude francoprovençale d'allonger, de diphtonguer presque les voyelles nasales. Mais, pour l'essentiel, les phénomènes de la nasalisaton sont semblables. La plus notable exception — et elle a son importance — porte sur la confusion ou la distinction des timbres issus de AN + consonne et de EN + consonne. ANNUM et VENTUM sont continués par des mots qui présentent le même son *an,* en français et sur le tiers nord du domaine francoprovençal; dans les deux tiers sud du domaine, on distingue nettement *an* de *ven*. Les consonnes finales ont disparu du français et du francoprovençal et avec elles, la déclinaison. Pour trouver des consonnes finales et, parfois, des traces de déclinaison, il faut aller jusqu'au fond des vallées intra-alpines qui, zones marginales et montagnardes, renforcent une caractéristique du domaine, le conservatisme. Les innovations francoprovençales tiennent à trois tendances, palatalisation des consonnes et des voyelles, mobilité de l'accent tonique, double articulation des diphtongues. Le français élimine les diphtongues, fixe l'accent tonique sur la dernière syllabe et donne des articulations simples aux consonnes produites par la palatalisation. Le français semble avoir éliminé des tendances qui ont travaillé le proto-français; le francoprovençal semble leur avoir donné libre cours. Ces différences importantes qui font du francoprovençal l'image assez bien conservée de ce que devait être le proto-français nous incitent à poser cette question: «Deux états très différents de la même langue originelle forment-ils deux langues?»

15.4 Intercompréhension et systèmes phonologiques

Pour y répondre, il faudrait monter une expérience semblable à celle que les dialectologues de Toulouse, M. Ravier notamment, ont organisée dans le domaine gascon. On enregistre une bande magnétique dans la partie occidentale du domaine et on la fait écouter dans différentes autres régions pour pouvoir mesurer la compréhension du texte dialectal en différents points. Si les dialectologues de Toulouse ont surtout cherché à connaître la cohésion de l'aire dialectale du gascon, on pourrait avec une expérience de ce type mesurer l'hétérogénéité linguistique de deux domaines. Un texte francoprovençal d'un patois même central et sans complication particulière, un texte lyonnais ou bressan, ne serait pas compris très loin au nord de la délimitation d'Hasselrot. Et même un texte comtois paroxytonique provoquerait, malgré des similitudes lexicales presque constantes, un désarroi gênant gravement la compréhension, si on le faisait entendre au Nord du Doubs ou dans la Haute-Saône. J'ai vu à quel point l'intonation paroxytonique était une gêne pour l'intercompréhension, lors d'une enquête faite avec M. l'abbé Garneret, auteur d'une monographie très riche sur le patois de Lantenne, patois comtois oxytonique. Auprès de paysans comtois qui utilisaient l'intonation paroxytonique romane, c'est-à-dire qui parlaient francoprovençal, mon compagnon d'enquête avait plus de mal que moi, à noter des mots qu'il connaissait sous une autre forme plus courte. Ces difficultés ne portaient évidemment que sur les mots paroxytons, pour tant d'autres choses, il retrouvait un patois familier. Si l'on fait des statistiques sur les bévues d'Edmont dans le Sud de la France, on voit que les pourcentages d'erreurs les plus hauts portent sur l'intonation. La phonologie explique cela de façon claire: le francoprovençal connaît une opposition pertinente entre *rouza* accentué sur *ou* et *rouza* accentué sur *a* (rose et rosée) entre *siri* et *siri* (cire et cirer) entre *bilyi et bilyi* («bille» et «biller», c'est-à-dire entre un levier de bois et l'acion de serrer le chargement de foin avec ce levier). Cette distinction phonologique fondamentale en francoprovençal est totalement inconnue du français. Voilà au moins deux systèmes phonologiques étrangers l'un à l'autre sur un fait important. Nés de la même latinisation, séparés à date relativement récente, le français et le francoprovençal ont entre eux une trop grande somme de différences pour que l'un soit un simple dialecte de l'autre. Un patoisant normand ou lorrain doit endimancher son parler de semaine pour en faire du français parlé, régional certes, mais compréhensible pour tout

autre Français. Un patoisant francoprovençal doit changer de système phonologique et, en quelque sorte, traduire.

15.5 Analyse du désordre

On pourra trouver cela trop diachronique. On pourra surtout trouver la définition incomplète, et inapte à résoudre toutes les difficultés. Soit. Mais cette perspective permet au moins d'expliquer un peu plus complètement les «traits francoprovençaux» que Jud, M. Lobeck, M. Burger, M. Taverdet, Mme Dondaine ont trouvés dans les parlers d'oïl. Le passage de *a* tonique libre à *é/è,* l'affaiblissement des atones finales ne sont pas nées en Bourgogne ni en Franche-Comté. Ces deux provinces ont accepté ces innovations soit tardivement, soit incomplètement. Les voyelles *a* toniques libres disséminées d'Autun à Porrentruy, au Nord du domaine francoprovençal sont, sans doute pour la plupart, des buttes-témoins d'un état antérieur et constituent des échecs locaux de l'extension septentrionale. Plus certains, les exemples CAUDA > *kwa,* FARINA > *farna* dans des parlers qui ont perdu toutes les atones finales présentent des distorsions à la règle locale et témoignent d'une extension tardive d'innovations nées ailleurs. La frontière-nord du francoprovençal trouve ainsi une explication plus claire: elle est la zone dans laquelle le français avance ses traits caractéristiques, avec plus ou moins de succès. On a deux témoignages directs de ces reculs du francoprovençal. L'un nous est transmis par Jeanton dans *Les patois mâconnais* de Violet (Paris, Droz 1936): «(Dans l'ancien patois), les noms féminins terminés en français par un *e* muet le remplaçaient par les finales demi-muettes *o* au singulier... Ainsi l'on disait... «na greuso borso» (une grosse bourse). Donc l'A atone, affaibli en *o* existait dans le patois d'Uchizy, d'une façon courante jusque vers le début du présent siècle». L'autre témoignage vient des enquêtes de M. Taverdet en Charolais et il nous le livre en ces termes: «On sait aussi que le Charolais où «chanté» est aujourd'hui *tsanté* était naguère *tsântà;* c'est du moins ce qu'affirment de nombreux témoins» (article cité, RLiR 1971, p. 64). Il est très normal de remplacer le mot frontière, par celui de zone-frontière; il n'est pas indifférent de voir quelle dynamique interne anime ces régions de désordre. Avancées selon des lignes qui se chevauchent, extensions tardives laissant derrière elles les signes de leur retard, maintien sporadique et tenace d'un état ancien, loin de l'aire où cet état est régulier et compact, voilà des descriptions de zone-frontière. Le front nord du francoprovençal est très dégradé en Charolais, Mâconnais et même en Beaujolais. Il est vain de se demander s'il s'agit de

francoprovençal. C'était à coup sûr du francoprovençal qui en adoptant un certain nombre de traits septentrionaux cesse de l'être, car le français est historiquement du francoprovençal (ou du proto-français) qui a changé certaines choses. La perspective dynamique de la dialectologie a au moins l'avantage d'éviter des affirmations tranchées et puériles et d'expliquer des termes dont on couvre le désordre des parlers, désordre qu'on est bien obligé d'observer mais qu'on adopte un peu trop à contre-coeur, car tout linguiste est un homme de bon ordre qui voudrait que la carte des dialectes soit un jardin à la française. Comme il se trompe! Il ne faut pas seulement reconnaître l'existence du désordre et lui donner des appellations qui relèvent du désir inavoué de l'ordre, en masquant le désordre sous un vocable prudent comme «zone-frontière», expression qui n'est en somme qu'un comparatif d'infériorité du mot frontière. Il faut accepter le désordre comme la caractéristique fondamentale de la dialectologie, on peut en analyser la complexité, mais c'est pour constater que ce désordre est la plus naturelle image de la vie.

15.6 Fonction du désordre

Le désordre d'ailleurs peut avoir une fonction. Entre deux régions linguistiques assez différentes entre elles pour que l'intercompréhension soit faible ou nulle, il est invitable qu'un jeu complexe de moyens termes s'établisse pour brasser tous les traits linguistiques différents selon un dessin qui désappointe le linguiste mais qui a l'immense avantage de permettre aux patoisants de se comprendre entre eux de village à village ou de canton à canton. Et comme ces inter-communications forment une chaîne continue de proche en proche, il est inévitable que le parler d'une région, même éloignée, ait une influence, atténuée certes et par des intermédiaires, sur les autres patois gallo-romans. L'espace gallo-roman a été latinisé de deux façons fort différentes. Dans la latinisation septentrionale, se sont constituées deux aires assez étrangères l'une à l'autre; la plus grande des aires a, en partie à cause du superstrat germanique, connu des innovations que la petite aire du Sud-Est, groupée autour de la capitale de la latinisation, a refusées. Dans cet espace qui ne connaissait pas de frontières ethniques, peu de frontières sociales, dans cet espace qui a été soumis depuis Hugues Capet à un effort continu d'unification et depuis François 1er à un effort méthodique de centralisation, dans cet espace où est née l'idée de Nation, il est bien évident que les populations étaient aussi dans leur vie quotidienne, entraînées par ce mouvement unitaire, même aux endroits où des oppo-

sitions auraient pu se durcir. Or cet espace qui s'unifiait, était recouvert par des types linguistiques différents. Le conservatisme linguistique est tenace; les aires centrales des trois systèmes linguistiques différents en fournissent la meilleure preuve. Mais chez des populations qui cohabitaient, d'inévitables compromis devaient entourer ces oppositions linguistiques conservées fidèlement autour de Lyon-Genève, autour d'Avignon, de Montpellier ou de Toulouse.

Les désordres des zones-frontières du francoprovençal nous offrent l'image de ces compromis, aussi bien du côté septentrional entre Charolles et Neuchâtel que du côté provençal depuis la Haute-Loire jusqu'aux vallées provençales d'Italie. Dans cette perspective, le problème francoprovençal le plus difficile à expliquer, c'est justement le plus simple, le faisceau d'isoglosses des Monts du Forez, surtout si l'on pose le problème en ces termes: pourquoi ce phénomène se rencontre là et nulle part ailleurs? J'en ai proposé une explication, dans *Aspects géographiques du dia-système dans les dialectes de France.* Elle n'est qu'à moitié convaincante. Pour ne pas errer à la dérive, le dialectologue doit se dire que la géo-linguistique lui offrira toujours des surprises et que son devoir est de se tenir prêt à observer toutes sortes de phénomènes, même l'image de la simplicité que le géomètre en lui attendait.

LE DOMAINE FRANCOPROVENÇAL

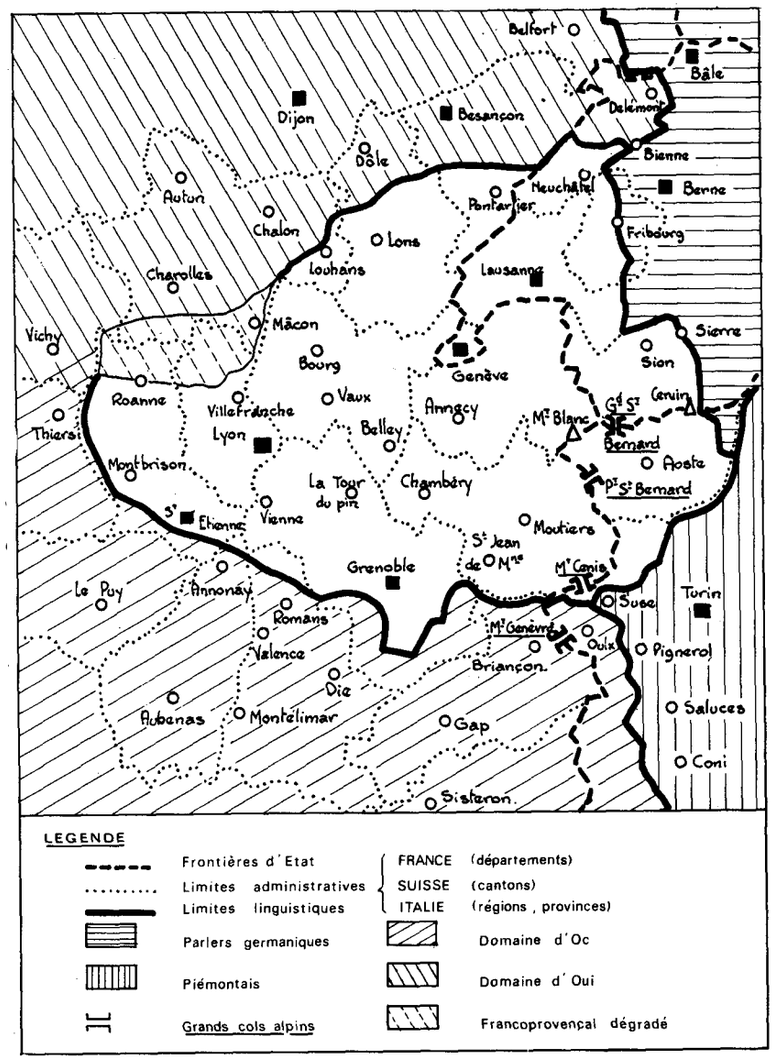

TABLE DES MATIERES

1 Dénomination page 5
1.1 Divers essais " 5
1.2 Trait d'union? " 6

2 Le francoprovençal, banc d'essais de théories diverses " 7

3 Ascoli et Paul Meyer " 8
3.1 Déclaration de naissance (1873) " 8
3.2 Critique de Paul Meyer " 9
3.21 A la délimitation d'Ascoli " 9
3.22 A toute fragmentation dialectale " 10
3.3 Avantage permanent de ce débat théorique " 10
3.4 Fin du débat " 11
3.41 Ascoli ou les commodités théoriques " 11
3.42 Meyer ou la rigueur et le durcissement " 11
3.43 Et même l'entêtement " 12

4 Dialectologues de l'école de Paul Meyer " 13
4.1 L'autorité d'un directeur de revue " 13
4.2 Cornu " 13
4.3 Gilliéron " 13
4.31 Au sujet des patois suisses romands " 13
4.32 Vionnaz (Bas-Valais) " 14
4.33 La Revue des patois gallo-romans (1887-91) " 14
4.34 La pensée de Gilliéron " 15
4.4 Philipon " 16
4.41 «Pour éviter des périphrases»! " 16
4.42 «Une place distincte dans la famille des langues romanes» " 17
4.5 Devaux " 17
4.51 Distinguo " 17
4.52 Ce qui est français et ce qui est provençal " 17
4.6 Conclusions sur les attitudes des élèves de Paul Meyer " 17

5 Dialectologues favorables à la notion de francoprovençal " 19
5.1 Clédat " 19
5.2 Suchier " 20
5.3 Meyer-Lübke " 20

6 En suisse romande " 22
6.1 Un réticent, Alfred Odin " 22
6.3 Le problème MANDUCATAM medzia " 23

7 La notion de limite dialectale " 26
7.1 Horning (1893) " 26
7.11 Variations dans l'espace dialectal " 26
7.12 L'accueil de Gaston Paris " 26
7.2 La conversion de Gauchat " 27

8 Conclusion sur la période 1873-1911 " 29

9 Les francoprovençalistes " 31

10 Duraffour " 32
10.1 Un phonéticien " 32
10.11 En quête d'une physionomie générale du francoprovençal " 32
10.12 «-a final avec précession de palatale.» " 33
10.13 «La sollicitation dans le sens palatal» " 33
10.14 La loi de Duraffour " 34
10.15 Le comportement général du francoprovençal " 35
10.2 De la géographie linguistique sans carte " 35
10.3 Place assignée au francoprovençal " 36

11 Orientation des études francoprovençales après Duraffour " 37

12 Hasselrot " 38
12.1 «La plaque tournante» " 38
12.2 La délimitation la plus claire " 38
12.3 L'explication la plus simple et la plus juste " 39

13 Walther von Wartbourg et le superstrat burgonde " 41
13.1 La thèse " 41
13.21 Syllabe entravée et syllabe libre " 42
13.22 Francoprovençal et Burgondes " 42
13.3 Critique tendant à défendre la notion de superstrat " 44
13.4 Vérification des arguments
13.41 Confusion des timbres ouverts et fermés " 44
13.42 Les toponymes " 46
13.43 Le superstrat lexical " 46
13.44 Germains et allongement de la syllabe libre " 47
13.5 Sur quoi a pu agir le superstrat? " 49
13.6 La segmentation dialectale du francoprovençal " 50
13.7 L'attitude scientifique de Wartbourg " 50

14 L'autonomie linguistique du francoprovençal " 52
14.1 Mgr. Gardette et la leçon du Forez " 52
14.2 M. Lüdtke en 1969:
le frpr. tout court n'existe pas " 53
14.3 Influence des travaux de Mgr. Gardette " 53
14.4 Une première objection: M. Lobeck " 55
14.5 La réponse de Jud: recul " 56
14.6 Celle de Mgr. Gardette: langue des routes " 56
14.7 Mme Escoffier: rencontre ou point de rencontre? " 57
14.8 Les anciens textes et M. Stimm " 58
14.9 Les anciens textes et M. Hafner " 60
14.10 Le frpr. diffus en dehors du domaine " 60

15 Essai de conclusion " 62
15.1 Tourner le dos au provençal " 62
15.2 Gallo-roman septentrional
refusant des innovations " 63
15.3 Tendances communes après la segmentation " 64
15.4 Intercompréhension et systhèmes phonologiques " 65
15.5 Analyse du désordre " 66
15.6 Fonction du désordre " 67

IMPRIMERIE E. DUC - AOSTE